

LPO

Info



Auvergne-Rhône-Alpes

Le journal trimestriel

N°15
Hiver 2025

Pages 4, 5 et 6

**La narse de Nouvialle, des enjeux écologiques
au cœur d'un projet controversé**

Page 10

L'interview « Droits de la nature »

Page 11

À la rencontre du cincle plongeur



Dossier spécial 2025
Nos sujets d'actualité !

**Agir pour
la biodiversité**



auvergne-rhone-alpes.lpo.fr

Éditorial 2025, l'attente d'un rebond ?

Marie-Paule De Thiersant, Présidente de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes

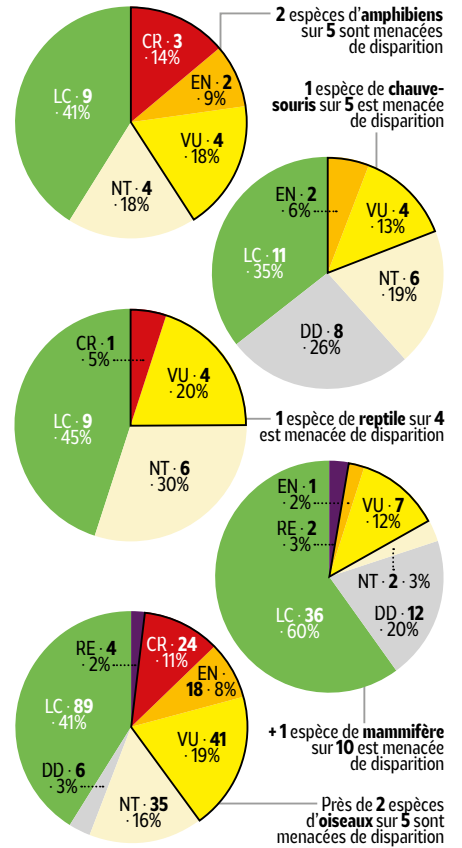
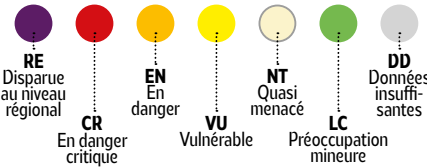


À l'heure où j'écris cet édito, l'année 2024 se termine terriblement. Le loup n'est plus strictement protégé par la convention de Berne. Les cormorans pourront à nouveau être chassés dans les eaux libres. Sous prétexte d'études scientifiques, les chasses traditionnelles aux alouettes sont à nouveau autorisées. Des coupes sombres sont effectuées dans tous les crédits en faveur de la biodiversité. À cela s'ajoute une baisse de 72% pour le financement du pacte haie discuté lors de l'examen de la loi de finances (novembre 2024).

Tous les organismes scientifiques s'accordent pourtant à affirmer que l'effondrement de la biodiversité a atteint un niveau sans précédent.

Les listes rouges régionales (voir ci-contre), publiées en 2024 par l'Observatoire Régional de la Biodiversité (travail mené par la LPO AuRA), corroborent aussi ces constats, pour la région AuRA.

Il y a de quoi être en colère. La LPO alerte depuis de multiples années sur la perte de la biodiversité et avec ses nombreux adhérent·e·s et bénévoles, mouille sa chemise tous les jours. 2025 sera une nouvelle année, celle de tous les espoirs. ■



Sommaire



« EAU ET BIODIVERSITÉ »

- 4 La narse de Nouvialle, des enjeux écologiques au cœur d'un projet controversé
- 7 Glaciers et biodiversité : les enjeux d'aujourd'hui pour demain
- 8 Le projet Alpi'Mares
- 10 Droits de la nature

LA LPO AURA MILITANTE

- 3 Déclassement du loup : un choix démagogique qui n'apporte aucune solution
- 3 Serpent et dragons, plus qu'un film



LE COIN NATURALISTE

- 11 L'écrevisse à pieds blancs, une espèce indicatrice des eaux de bonne qualité
- 11 À la rencontre du cincle plongeur

EN COUVERTURE

Salettes (43), gorges de la Loire sauvage
© Hélène Rock



ACTUALITÉS

12 Les nouvelles des LPO locales



⚡ Coup de gueule

DÉCLASSEMENT DU LOUP : UN CHOIX DÉMAGOGIQUE QUI N'APPORTE AUCUNE SOLUTION

✍ Synthèse du communiqué de presse LPO

Le 3 décembre, le Comité permanent de la Convention de Berne a déclassé le loup de « espèce strictement protégée » à « espèce protégée ».

Les organisations de protection de la nature dénoncent cette décision, facilitée par la France, qui a intégré cet objectif dans son Plan national d'actions 2024-2029 sur le loup. Face à ce choix, la LPO avait suspendu sa participation au Groupe National Loup dès septembre 2023.

Ce déclassement ignore les données scientifiques : 6 des 7 populations de loups en Europe n'ont pas atteint un état de conservation favorable. Il vise à augmenter les tirs, inefficaces pour protéger les troupeaux. En réalité, ces destructions dispersent les meutes et aggravent les conflits, sans apporter de solution durable aux éleveurs. La coexistence reste la seule option viable, via des mesures éprouvées : chiens de protection, clôtures et surveillance.

Cette décision crée un dangereux précédent pour d'autres espèces comme l'ours ou le lynx. Elle va à l'encontre des recommandations scientifiques et de l'opinion publique : 74 % des Français et 68 % des Européens soutiennent une stricte protection du loup. Plus de 525 000 personnes ont signé des pétitions contre ce déclassement, ignorées par l'État et la Commission européenne.

« À tous les niveaux, toutes les instances politiques s'acharnent à détruire la nature sauvage. Et pourtant, elle n'a pas dit son dernier mot, car nature sauvage rime avec beauté, harmonie et bien-être. » Marie-Paule de Thiersant, Présidente LPO AuRA. ■



Loup gris © Denis Simonin

♥ Coup de cœur



SERPENTS ET DRAGONS, PLUS QU'UN FILM

✍ Marie-paule de Thiersant, Présidente de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes

C'est un hymne à l'eau et à la vie en suivant les petits ruisseaux de la forêt de Saint-Paul-de-Varces, commune au pied du Vercors (38).

L'auteur et réalisateur de ce film, Dominique Fleury, souhaite sensibiliser le public à la beauté des ruisseaux et du cycle de l'eau. Pour protéger l'eau et les captages d'eau potable, il faut protéger les sols, en particulier les sols forestiers. Les forêts sont des éponges, des filtres, pour cela préversons-les.

Ce film a été sélectionné dans le cadre du 38^{ème} festival du Ciné Nature & Environnement, organisé par FNE Isère en 2024.



Pour le visionner, cliquez ici : [Serpents et Dragons \(Sélection Officielle FCNE 2024\)](#) ► ou scannez le QR code ci-contre.


Les images, le son, la musique et les commentaires valent souvent plus qu'un long discours et sont une source d'émerveillement. ■



Le temps fort de la LPO AuRA



LA NARSE DE NOUVIALLE, DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES AU CŒUR D'UN PROJET CONTROVERSÉ

 Collectif pour la narse de Nouvialle et témoignages recueillis par Magali Germain, Chargée de communication à la LPO de l'Auvergne

La narse de Nouvialle se situe dans le Cantal, en plein cœur de la planèze de Saint-Flour. Elle s'étend sur près de 200 ha, ce qui en fait l'une des dix plus grandes zones humides d'Auvergne. Il s'agit d'un site d'exception qui concentre de nombreux enjeux, tant au niveau de la biodiversité, que des paysages ou encore de la préservation de la ressource en eau.

— La narse et ses enjeux

La narse de Nouvialle est ainsi constituée d'un ensemble de prairies naturelles humides à marécageuses, temporairement inondées où les enjeux ornithologiques sont très importants. Au fil des années, 186 espèces d'oiseaux ont été recensées dont 139 protégées au niveau national. Il s'agit d'un des principaux secteurs de halte migratoire (printemps et automne) d'Auvergne.

De nombreuses espèces remarquables comme le hibou des marais viennent y passer l'hiver et d'autres pour se reproduire comme le courlis cendré. Pour cette dernière espèce, une population d'environ 25 couples est connue sur la planèze de Saint-Flour et la narse de Nouvialle abrite, à elle seule, environ un tiers de cette population ! En matière de biodiversité, les enjeux portent aussi sur d'autres espèces comme le crapaud calamite pour les amphibiens ou l'azuré des mouillères pour les papillons.

La narse de Nouvialle joue aussi un rôle important dans la préservation de la ressource en eau du territoire. Située en tête de bassin versant du ruisseau de l'Ander, elle fonctionne, à l'image de nombreuses zones humides, comme une éponge. Elle retient une quantité importante d'eau notamment à la fonte des neiges et au printemps et elle restitue aux ruisseaux une partie de l'eau emmagasinée en période de basses eaux. Elle joue ainsi un véritable rôle d'amortisseur des effets du changement climatique en permettant de diminuer les pics de crues à l'aval en période de fortes précipitations et d'atténuer les effets des sécheresses en période estivale. C'est d'ailleurs notamment à cette période que le site est aussi utilisé par une trentaine d'éleveur pour du pâturage et de la fauche.

Malgré ces enjeux, la narse de Nouvialle est menacée par des projets de carrières. L'industriel Imerys souhaite exploiter la diatomite présente dans son sous-sol. La diatomite est une roche sédimentaire riche en silice minérale formée à partir des squelettes fossilisés de diatomées, des algues unicellulaires microscopiques. À Nouvialle, le gisement qui a mis des millions d'années à se former atteindrait par endroit plus de 50 m de profondeur.

Autoriser l'ouverture d'une carrière à Nouvialle entraînerait la destruction irrémédiable de cet écosystème d'exception.

Narse, automne 2023 © Collectif pour la narse de Nouvialle





— Une mobilisation militante

Dès 1995, en réponse aux premiers projets d'exploitation du site, un groupe d'habitants du territoire s'est mobilisé en créant une association. Relancée en 2021, l'association du Collectif pour la narse de Nouvialle rassemble à ce jour plus de 3250 adhérents issus d'horizons variés (habitants, agriculteurs, élus, chasseurs, pêcheurs, naturalistes, professionnels du tourisme...) ainsi qu'une vingtaine d'organisations locales et régionales dont la LPO AuRA. Son objectif est de mobiliser et fédérer le plus grand nombre pour parvenir à une préservation durable de la narse de Nouvialle. En 2023, l'association est reconnue d'intérêt général.

Le Collectif pour la narse de Nouvialle entend montrer aux décideurs que la plupart des habitantes et habitants sont favorables à la préservation de cette zone humide d'exception qui rend naturellement de nombreux services au territoire et que, par ailleurs, l'usage de la diatomite n'est ni automatique ni indispensable. Dans plus de la moitié des usages au niveau mondial, la diatomite est employée comme agent filtrant pour des liquides alimentaires (notamment la bière industrielle). Or, se passer de la diatomite est possible : ne pas filtrer, filtrer à l'aide d'autres procédés ne faisant pas appel à des ressources non renouvelables (filtration mécanique tangentielle par exemple)...

Le Collectif souhaite défendre un projet d'avenir durable pour le territoire de l'Est Cantal. **Il se mobilise pleinement dans la construction d'un projet économique alternatif à forte valeur ajoutée, respectueux de l'environnement et pourvoyeur d'emplois durables pour le territoire.**

La mobilisation grandit d'années en années et trouve son point d'orgue chaque été à la Fête de la narse. En 2024, ce sont 1700 participants qui se sont rassemblés dans une ambiance festive pour dire leur opposition à ce projet et proposer d'autres visions d'avenir.

En septembre 2024, une pétition a été lancée pour demander au gouvernement d'assurer la préservation des zones humides comme la narse de Nouvialle et la planification des ressources minérales telles que la diatomite en fonction des besoins les plus essentiels afin de ne pas hypothéquer notre avenir.



Pour aider ou soutenir le Collectif, vous pouvez signer cette pétition et même adhérer : agir.greenvoice.fr/petitions/sauvons-l-une-des-plus-grandes-zones-humides-d-auvergne ▶

Plus d'informations sur collectifnouvialle.org ▶

botanic®



Ensemble préservons la BIODIVERSITÉ au jardin.

www.botanic.com

— La parole à Dominique et Christophe, habitants de Valuèjols

« Nous avons de nombreuses inquiétudes et incertitudes si le projet de carrières venait à être autorisé : bruits de la carrière, ballet des camions, poussières de diatomées, risques pour notre santé, risques de pollution de l'eau...

En conséquence nous craignons une perte de valeur des biens immobiliers et un risque de désertification avec perte des services sur la commune et plus largement.

En matière de tourisme, cela risque aussi d'impacter le GR4 qui passe en plein cœur de la narse ainsi que les nombreuses activités touristiques qui lui sont liées (randonnées pédestres, VTT et locations de gîtes).

La narse fait partie du patrimoine de la planèze et il serait regrettable que ce paysage soit défiguré. Un dolmen se trouve sur ce site et doit être protégé.

Nous avons l'impression d'être dépossédés de notre environnement et d'être impuissants mais nous contribuons à notre échelle à aider le collectif et à œuvrer pour la défense de la narse.

Nous ne voyons pas quels avantages les habitants pourraient retirer de cette exploitation, les richesses ne bénéficiant qu'à l'entreprise Imérys.

Nous sommes très attachés à notre territoire et souhaitons qu'il reste intact ! »

— Témoignage LPO : Mathis Vérité et Clémentine Guerber, chargés de mission à la LPO AuRA

« La narse de Nouvialle est un des lieux les plus attractifs pour les naturalistes en Auvergne. À ce jour, notre base de données regroupe environ 22 000 observations, tout taxons confondus sur ce site, par près de 250 observatrices et observateurs. Chaque année, nous intervenons sur la narse dans le cadre d'un programme de conservation du courlis cendré, oiseau des zones humides nichant au sol. Notre action principale consiste à repérer les nids et à prendre contact avec les agriculteurs qui exploitent les parcelles pour s'assurer du bon déroulement de la nidification. Avec leur accord, nous protégeons certains nids en installant des clôtures électrifiées pour éviter les risques de destruction (piétinement par le bétail, travaux agricoles, prédation...) et essayer d'améliorer le succès de reproduction de cette espèce menacée. La narse de Nouvialle fait aussi l'objet de comptages simultanés de dortoirs hivernaux de busard Saint-Martin depuis 2019. Les narses de la Planèze sont fréquentées chaque année par ce busard dans des proportions variables, dépendantes de la météo et de l'abondance de campagnols dont il se nourrit. C'est souvent au mois de novembre que sont notés les plus gros effectifs, avant les premières chutes de neige. » ■



Journée Mondiale des Zones Humides © Collectif pour la narse de Nouvialle





GLACIERS ET BIODIVERSITÉ : LES ENJEUX D'AUJOURD'HUI POUR DEMAIN

Propos recueillis par **Clarisse Novel**, cheffe de projet communication à la LPO AuRA

Jean-Baptiste Bosson



La Mer de Glace (Massif du Mont-Blanc), le 27 mai 2023 © Jocelyn Chavy, source Alpine Mag

Pour ce numéro spécial « Eau et biodiversité », nous avons eu la chance d'interviewer Jean-Baptiste Bosson, glaciologue et membre du CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature), pour qu'il nous parle de la fonte des glaciers et des enjeux qui y sont liés.

— Pouvez-vous nous parler des enjeux liés à la diminution des glaciers ?

Ces enjeux sont colossaux, tant au niveau mondial que local. En effet, les glaciers jouent un rôle prépondérant pour stabiliser le climat sur Terre, notamment parce qu'ils renvoient le rayonnement solaire et produisent de l'eau fraîche.

Si la fonte continue, la planète va devenir beaucoup plus chaude, le niveau de la mer va s'élever, entraînant notamment des enjeux sur les littoraux, lieux de vie de nombreux oiseaux... et d'humains !

Sur les continents, cette fonte modifie les cycles des grandes rivières alimentées par les glaciers (avec plus d'eau en hiver et moins d'eau en été). Cela influence tous les écosystèmes en aval, l'activité humaine, l'accès à l'eau potable, l'irrigation... En montagne, cela implique la disparition d'écosystèmes et d'habitats pour une biodiversité spécifique.

— En quoi cela est-il inquiétant ?

Dans les Alpes Françaises, 70% des surfaces initiales ont été perdues depuis 1850.

C'est inquiétant car à l'échelle du temps géologique, la vitesse de la fonte est très élevée, et pour la première fois c'est une espèce qui génère ça, nous !

La perte des glaciers nous fait passer des « points de bascule » irréversibles qui rendront la Terre beaucoup plus chaude qu'on ne l'a jamais connue dans notre histoire d'être humain.

On ne sait pas vivre sans glaciers, on vit même grâce à eux, car nous sommes liés à leurs fonctionnalités sur Terre. Cette fonte nous amène vers un inconnu.

— Quels liens peut-on faire avec la biodiversité ?

Nous avons montré une autre conséquence de la fonte des glaciers : l'émergence de nouveaux écosystèmes primaires : nouvelles forêts, nouveaux lacs, nouvelles zones humides, nouvelles rivières... des zones très minérales au début qui peuvent servir de refuge à la biodiversité.

Les projections futures montrent que le retrait glaciaire d'ici la fin du siècle va représenter plus de 150.000 km², soit la taille du Népal. Les enjeux pour la biodiversité sont donc énormes.

— Comment faire pour interpeler les pouvoirs publics ?

Avec mon association Marge Sauvage, nous avons le projet « Ice and life » qui vise à documenter l'évolution des glaciers et la naissance de ces nouveaux écosystèmes, et surtout les manières de les préserver.

Il faut aller voir les élus, faire du plaidoyer, ne pas attendre que ça bouge tout seul mais être partie prenante et donner des solutions.


Tout ce travail a abouti l'année dernière à une première mondiale : les glaciers sont devenus des enjeux de protection en France dans le cadre de la Stratégie Nationale de la Biodiversité 2030, avec une des mesures qui demande à passer tous les glaciers en France et tous les nouveaux écosystèmes en protection forte (réserves naturelles, arrêtés préfectoraux...). C'est un immense pas en avant et cela montre que lorsque les scientifiques vont voir les élus avec des solutions, les choses peuvent bouger. ■



Campagne de protection d'espèces



LE PROJET ALPI'MARES

 Jean-Baptiste Decotte, Coordinateur d'équipe Gestion de milieux naturels à la LPO de l'Isère

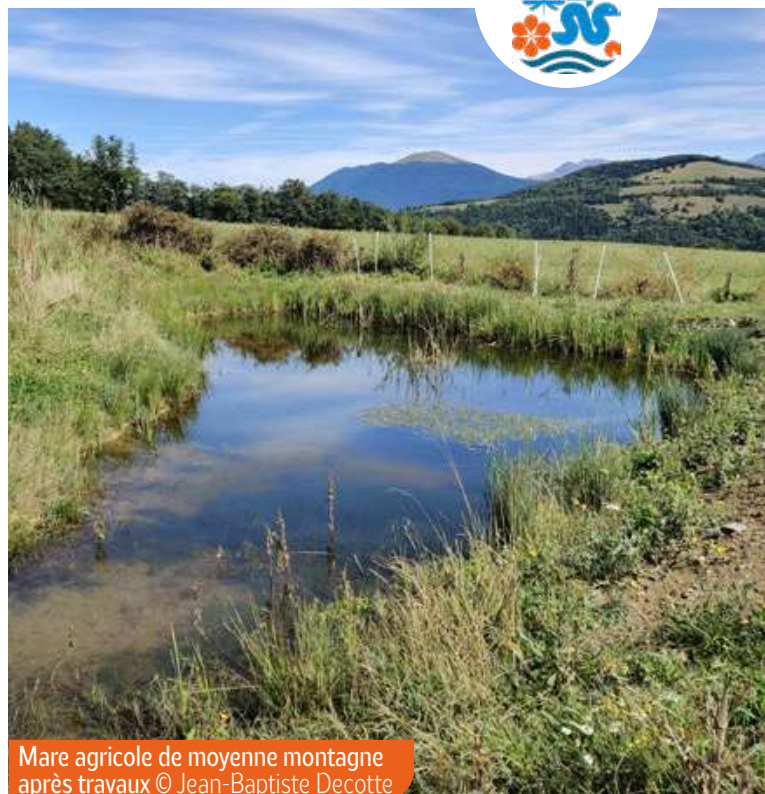
Ce projet, qui se déploie sur trois ans et dans quatre départements, vise à créer et/ou restaurer des mares en montagne, milieu de plus en plus fragile et sensible au changement climatique.

Les mares sont des petits milieux avec une incroyable biodiversité faunistique, elles peuvent abriter jusqu'à une cinquantaine d'espèces qui en dépendent pour se reproduire. On les trouve dans des espaces extrêmement différents :

- En milieu rural (mares de champs, de prairies, de forêts... ; mares de fermes et de villages),
- En milieu urbain ou plus artificialisé (mares d'ornement, mares autoroutières, mares de parking liées à la récupération des eaux de pluie...),
- En milieu littoral,
- En moyenne et haute montagne (jusqu'à 2200 m d'altitude environ pour avoir un cortège d'espèces spécifiques aux mares).

Ce sont des milieux, qui contrairement aux idées reçues, n'ont naturellement pas de poissons et qui ne vont pas être colonisés par des moustiques tigres. En effet, les poissons perturbent l'équilibre des mares en prédatant l'ensemble de la macrofaune, et les moustiques tigres ne colonisent que des milieux totalement inertes, dépourvus d'oxygène dissous dans l'eau (cuve, pneu renversé, pieds de bambous, gouttière bouchée, etc.).

Malheureusement, malgré leur rôle patrimonial pour la préservation de la biodiversité ainsi que leur rôle fonctionnel dans le stockage de l'eau, la réduction des îlots de chaleur et le stockage du carbone, les mares ont été fortement impactées par l'agriculture intensive et l'urbanisation au cours du 20^{ème} siècle. La Commission Environnement de l'Union Européenne estime que plus de 50% des mares ont disparu entre 1960 et 1990. Ces disparitions avaient commencé dès la seconde révolution industrielle. Le consensus scientifique



Mare agricole de moyenne montagne après travaux © Jean-Baptiste Decotte

estime donc qu'en France métropolitaine, plus de 2 000 000 de mares ont disparu en un siècle et demi et qu'il reste de nos jours 600 à 800 000 mares dont moins de la moitié qui seraient fonctionnelles.

En partant de ce contexte, plusieurs programmes de création et de restauration de mares ont vu le jour dans différents territoires (Normandie, Grand Est, Rhône-Alpes, etc.). Dans la région AuRA, des projets réalisés avec le soutien des Agences de l'Eau et des Fonds Européens (FEDER) ont pu être menés depuis 2017. Rien qu'en Isère, cela a permis de créer et restaurer plus de 220 mares en cinq ans. Toutefois, tous les territoires n'ont pas pu bénéficier de ce type de programme et même si les résultats sont positifs, le manque de mares est encore criant dans la région. À cela s'ajoutent les changements climatiques qui impactent de nouveaux milieux comme les zones de montagne où les eaux de surface souffrent des sécheresses estivales répétées et de la diminution de l'enneigement. La LPO AuRA a ainsi souhaité s'engager concrètement pour les mares de montagne en développant le projet Alpi'Mares.

Alpi'Mares est un projet opérationnel qui vise à créer et/ou restaurer 115 mares dans les massifs alpins de la région AuRA entre 2023 et 2026 avec un budget de 318 000 €.

Il se déroule en Haute-Savoie, Savoie, Isère et Drôme, et les massifs alpins bénéficiant du projet sont : le Chablais, le Haut-Giffre, les Aiguilles Rouges, les Bornes-Aravis, le Mont Blanc, la Vanoise, le Beaufortain, les Bauges, la Maurienne, Belledonne, la Chartreuse, le Taillefer, les Écrins, le Vercors, le Dévoluy, le Diois et les Baronnies. Les actions peuvent être conduites entre 800 et 2300 m d'altitude. Les travaux sont entièrement financés et sont réalisés directement par les équipes de la LPO (terrassment, pose de clôture, etc.) et/ou par l'intervention d'un sous-traitant dans le cas d'aménagements très spécifiques. Ils peuvent être effectués sur du foncier public, agricole ou de particuliers.



Mare forestière © Lison Rousseau

En 2023, 23 mares ont été créées et restaurées (10 créations et 13 restaurations) dont 12 en Isère, 10 dans la Drôme et 1 en Haute-Savoie. En 2024, 26 mares ont été créées et restaurées (18 créations et 8 restaurations) dont 12 en Isère, 3 dans la Drôme, 6 en Savoie et 5 en Haute-Savoie. En 2025, 31 mares sont déjà prévues en Isère, 12 en Drôme, 4 en Savoie et 5 en Haute-Savoie, soit 52 mares.

96 % des mares créées et restaurées en 2023 accueillent déjà au moins une espèce d'amphibiens et plusieurs espèces d'odonates. Le triton crêté, le triton alpestre, le triton palmé, la salamandre tachetée, le crapaud commun / épineux, l'alyte accoucheur, le sonneur à ventre jaune, la grenouille rousse, la grenouille agile et la grenouille verte sont notamment présents dans certaines mares créées ou restaurées avec le programme Alpi'Mares. **Les suivis écologiques qui seront effectués en 2025 permettront d'évaluer précisément l'état de santé des mares et le taux de réussite du projet en matière d'accueil de la biodiversité.**



Triton alpestre juvénile © Jean-Baptiste Decotte



Triton crêté © Jean-Baptiste Decotte

En termes de perspectives pour l'année prochaine, le total de mares créées et restaurées serait de 101 mares fin 2025 s'il n'y a pas d'autres nouveaux prospects. Les salarié-e-s de la LPO vont poursuivre les phases d'animation territoriale, mais les propriétaires de terrains ayant déjà une mare ou souhaitant en créer une pour la biodiversité peuvent aussi directement contacter nos équipes. De plus, d'après l'état actuel des dépenses du projet, il est possible de réaliser 10 à 30 mares supplémentaires sur l'année 2025 (et début 2026), donc tous les contacts de propriétaires ayant des secteurs humides, argileux, une source et/ou des amphibiens et odonates à proximité de leur terrain sont les bienvenus afin d'étudier les possibilités de restauration et de création de mares.

Nous vous remercions par avance pour l'intérêt que vous pourrez porter à ces milieux à la fois ordinaires et extraordinaires lorsque vous aurez pris le temps d'y accorder un peu de curiosité.

Les contacts salariés travaillant sur le projet Alpi'Mares par département sont :

- Drôme : laurene.demange@lpo.fr ▼ et clement.chauvet@lpo.fr ▼
- Isère : jean-baptiste.decotte@lpo.fr ▼
- Savoie : ilan.badaoui@lpo.fr ▼
- Haute-Savoie : xavier.biro-colomb@lpo.fr ▼ et baptiste.doutau@lpo.fr ▼

La LPO AuRA tient à remercier ses financeurs et partenaires sur ce programme. Ce type d'action ne serait pas possible sans leur engagement. Nous remercions notamment les fondations Alpes Sauvages, Lemarchand, Caisse d'Épargne, Sidas, Petzl & Snowleader, Terre d'Initiatives Solidaires ainsi que l'Agence de l'Eau RMC.

À très bientôt pour creuser des mares ! ■

MAISON
TONDEUR
— Opticiens depuis 1924 —

▶ SPÉCIALISTE
DIGISCOPIE

▶ TARIFS
PRÉFÉRENTIELS
ASSOCIATIONS

KOWA
PENTAX
PERL
SWAROVSKI
ZEISS
...

▶ contactornitho@optiquetondeur.com • Tél. 04 74 09 45 67 • www.optiquetondeur.com



L'espèce du trimestre

L'ÉCREVISSE À PIEDS BLANCS, UNE ESPÈCE INDICATRICE DES EAUX DE BONNE QUALITÉ

Raphaël Quesada, Association Lo-Parvi

L'écrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*) est une espèce de crustacé autochtone sensible aux pollutions et aux modifications des cours d'eau. Sentinelle des milieux de bonne qualité, ses populations ne cessent de régresser.

À la fin du 19^{ème} siècle, une maladie, la « peste de l'écrevisse », provoquée par le champignon *Aphanomyces astaci*, s'est répandue en Europe, réduisant fortement les populations. Pour compenser, des écrevisses exotiques ont été introduites en France, dont plusieurs écrevisses américaines aux caractéristiques démographiques avantageuses et porteuses saines de la « peste ».

Espèce omnivore, opportuniste, l'écrevisse à pieds blancs aime les eaux fraîches, oxygénées et riches en calcium des ruisseaux en tête de bassins versants.

Grégaire, elle est active en fin d'après-midi et la nuit. Sa reproduction a lieu en octobre-novembre, la durée d'incubation des œufs varie en fonction de la température de l'eau. L'éclosion a lieu au printemps.



Espèce à observer

À LA RENCONTRE DU CINCLE PLONGEUR

Serge Risser, Administrateur LPO AuRA et bénévole LPO en Isère

« Au-dessus de la cascade, sur une grosse pierre aspergée de poussière d'eau et balayée d'écume, le cincle surveille le courant. Trapu, rondlet, il est à peu près de la taille d'un merle et paraît noir ou ardoisé avec une superbe bavette d'un blanc éclatant ».

Ainsi décrit par Paul Géroutet, le seul passereau plongeur et nageur d'Europe fascine par son comportement agité et ses brèves plongées (jusque 1600/jour), marchant au fond du lit de la rivière pour s'alimenter de larves et insectes aquatiques : coléoptères, phryganes, éphémères, notonectes, gammarus et petits mollusques.

C'est un excellent bioindicateur de la qualité des eaux et il est l'objet d'une vaste étude en Chartreuse par Blandine Doligez (CNRS), dont l'équipe de recherche suit annuellement une population de 300 nids et 450 adultes. Les bénévoles de la LPO y sont les bienvenus.

Son territoire de reproduction s'étend sur 1 km linéaire. Fin mars, la femelle dépose cinq œufs blancs dans un nid abrité au-dessus de l'eau. Une seconde couvée est possible.

À l'échelle française, on estime la population à 20 000 couples. Il est présent dans les massifs montagneux de notre région et aussi en basse altitude. Le réchauffement climatique pourrait affecter sa répartition en tête de bassin par manque d'eau. ■



Écrevisse à pattes blanches © Raphaël Quesada

L'espèce est inscrite en annexe II et V de la Directive « Habitats-Faune-Flore » et protégée en France par l'article 1 de l'arrêté du 21 Juillet 1983 : à ce titre, il est interdit d'altérer et de dégrader sciemment ses milieux de vie. ■



Cincle plongeur © Vincent Martin



Les nouvelles des LPO locales

LPO DE L'AIN

DES GRIFFADES D'OURS BRUN DANS LA GROTTE DE HAUTECOURT

Robin Letscher, Conservateur de réserves naturelles à la LPO de l'Ain

Voici une observation difficile à saisir dans nos bases de données de l'Ain : ours brun, il y a au moins 15 000 ans (peut-être 100 000...), traces de griffes dans une grotte.

La grotte de Hautecourt, classée Réserve Naturelle Nationale depuis 1980 et gérée par la LPO depuis 2013, a fait l'objet d'une expertise par un archéozoologue (Christophe Griggo, Université de Grenoble / EDYTEM / CNRS / ADRAS), le 18 octobre dernier.

Ces griffades avaient déjà été analysées il y a plus de vingt ans mais d'après photos, diagnostiquant « très certainement » un ours. Voilà la confirmation in situ faite, qui valide trois griffades d'ours, très probablement d'ours brun *Ursus arctos*, sans totalement exclure un jeune ou une femelle d'ours des cavernes *Ursus spelaeus*, aussi présent dans la région en ces temps anciens (jusqu'à environ - 25 000 ans).

Une verticale d'une dizaine de mètres sépare le bas de la grotte avec l'entrée : comment est-il arrivé ici sans se faire de bosses ou fracture(s) ? Surtout, comment est-il sorti ? Il n'existe pas de trace d'ossements. Peut-être avaient-ils été « pillés » au 19^{ème} siècle avant la période proto-touristique de la grotte ? Autre possibilité, l'existence d'une seconde entrée, ou d'un accès à la zone inférieure, car le fond de la grotte se termine sur une trémie (éboulement dans une galerie). L'enquête continue. ■

Griffade d'ours dans du grès, grotte de Hautecourt © LPO de l'Ain

LA VIE DU CENTRE DE SAUVEGARDE

RELÂCHER POUR SENSIBILISER

Sylviane Bondoux, Administratrice référente Centre de Sauvegarde

Parmi les moments heureux du Centre de Sauvegarde, les relâchers en présence du grand public ont une place particulière.



Relâcher de milan noir © Jacques Bondoux

Ce sont des moments privilégiés d'échanges avec les personnes présentes. Ils sont organisés, dans la plupart des cas, lors d'événements en lien avec la protection de la biodiversité : inauguration d'une mare ou d'un sentier pour protéger une zone humide, présentation du Centre de Sauvegarde et des bons gestes pour secourir un oiseau en détresse...

Ces moments permettent d'expliquer le travail des soigneuses, soigneurs et bénévoles (et peut-être faire naître des vocations !), le fonctionnement du Centre, présenter les espèces relâchées et leur mode de vie... Également, ils visent à attirer l'attention sur le manque récurrent de moyens financiers et, éventuellement, faire participer les personnes présentes à la remise en liberté de nos pensionnaires.

En 2024, cinq relâchers publics ont été effectués. Ainsi, milans, buses, faucons crécerelles, mésanges, tourterelles, merles et bien d'autres, ont pu retrouver la liberté. L'intérêt manifesté par tous les présents, et particulièrement les enfants, est un encouragement et une reconnaissance pour le travail effectué. ■

LPO DE LA DRÔME-ARDÈCHE

DESTRUCTION DE RIPISYLVE : ESPOIR DÉÇU !



✂ Louis Granier, Président de la LPO de Drôme-Ardèche

C'est plein d'espoir que notre avocate et moi sommes entrés dans le tribunal de Valence, pour assister à une audience inédite : le mis en cause comparaisait pour destruction d'une surface d'environ 1000 mètres carrés de ripisylve, protégée par un arrêté préfectoral de protection d'habitat naturel (APPHN).



Coupe à blanc d'une ripisylve © Louis Granier

Ledit arrêté a pour but de préserver les boisements du bassin versant de la Drôme d'une destruction programmée, liée à la demande croissante de bois pour alimenter les centrales bois-énergie. Un dossier constitué par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et la reconnaissance des faits par le prévenu nous laissaient à penser que la décision du tribunal pourrait « faire jurisprudence ». Las, la pugnacité de l'avocat de la défense, malgré un réquisitoire sévère de l'avocat général, qualifiant les faits de « massacre de la biodiversité », eut tôt fait de dénoncer l'imprécision du périmètre couvert par l'arrêté. La rapidité de la mise en délibéré nous laissa peu d'espoir et le jugement rendu ne retint que l'utilisation de produits phytosanitaires interdits pour détruire les souches des arbres abattus. ■

LPO DE L'ISÈRE

MAREXPLORE, NOUVEAU PROJET DE RECHERCHE EN ISÈRE



✂ Jean-Baptiste Decotte, Coordinateur d'équipe Gestion de milieux naturels à la LPO de l'Isère

Après les programmes de création et restauration de mares, un nouveau projet de recherche est lancé dans notre délégation afin d'optimiser le suivi écologique et la préservation des milieux humides.

Aujourd'hui, la restauration et la création de mares sont cruciales et en fort développement. Toutefois, l'évaluation des résultats de ces programmes est souvent incomplète ou biaisée, en raison notamment de la diversité des indicateurs utilisés pour diagnostiquer l'état écologique des mares.

Le projet de recherche appliquée MareXplore vise à comparer différents indicateurs biologiques axés sur des amphibiens, des invertébrés ou encore des plantes et à utiliser des données physico-chimiques sur 34 mares en Isère. L'objectif est de mesurer la complémentarité et la redondance de ces indicateurs pour améliorer leur utilisation dans la gestion des mares et accentuer la compréhension des résultats des états écologiques des mares. Une exploration de la bioacoustique sera réalisée en parallèle en utilisant les résultats des indicateurs pour calibrer cette méthode innovante. En plus de l'analyse écologique, une évaluation des coûts logistiques et techniques de chaque méthode sera menée. ■



Mare à Samoussy © Catarina Nogueira

LPO DE LA LOIRE

BARACUCHET 2024 : 100 % BÉNÉVOLE ET NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

✍️ Henri Colomb, Délégué territorial de la LPO de la Loire

Le suivi migratoire d'octobre sur le col forézien a été réalisé pour la première fois uniquement par des bénévoles. Il a aussi étrenné une nouvelle signalétique.

Pour la première fois depuis 40 ans, le suivi de la migration d'automne au col forézien de Baracuchet a été réalisé cette année à 100 % par des bénévoles, sans avoir à mobiliser l'équipe salariée de la LPO. Du 1^{er} au 31 octobre, autour de Bernard Daurat et Patrick Balluet, « piliers historiques » du site, 17 ornithologues amatrices et amateurs aguerris se sont ainsi succédé du lever au coucher du soleil pour compter les migrateurs, soit 255,30 heures d'observation et 97 692 oiseaux comptés de 53 espèces !

Ont été répertoriés : 51 000 pinsons et 25 000 pigeons ramiers (chiffres stables), de nombreux tarins des aulnes et grosbecs, 1937 milans royaux (en hausse) et près de 200 grues cendrées (bonne année aussi). Mais moins de 600 alouettes (baisse inquiétante) et moins de 2000 grives (nette diminution).

Le site était paré de ses quatre panneaux informatifs tout neufs présentant le milieu forézien, le phénomène migratoire, les dates de migration par espèce et l'impact du réchauffement climatique sur l'avifaune. Cette nouvelle signalétique a été financée par Loire-Forez agglomération, dont le président, Christophe Bazile, est monté saluer les observateurs le dimanche 20 octobre lors de la journée grand public « ciel ouvert aux migrateurs ».

Tous les résultats détaillés du suivi migratoire à Baracuchet sont sur le site : www.migraction.net ▶ ■



P. Balluet, vice-président de la LPO AuRA de la Loire accueillant C. Bazile, président de Loire-Forez agglomération © Pascale Billard

LPO DU RHÔNE

RECREUSEMENT D'UNE MARE ET RÉTABLISSEMENT DES CONNEXIONS AVEC DEUX AUTRES MARES



✍️ Christine Valex, Bénévole groupe local « Chamousset en Lyonnais »

Le 3 novembre 2024, à Saint-Clément-les-Places dans les monts du lyonnais, voisins et bénévoles du groupe local « Chamousset en Lyonnais » ont participé à ce chantier à la demande de Benoit et Murielle Ronzon, éleveurs de moutons.



Mares Saint-Clément © Gilbert Valex

En haut d'un terrain en pente se trouve la première mare, alimentée par une source (en eau en toutes saisons), puis, environ 20 mètres plus bas, la deuxième mare plus importante, totalement comblée de terre. Enfin, la troisième, encore quelques mètres en aval. Un petit canal en pierre recouvert de dalles reliant les mares est partiellement comblé par la boue et la végétation.

La mare supérieure déborde, car le trop plein est bouché par un embâcle qu'un premier groupe de bénévoles élimine : l'écoulement vers la mare en-dessous est rétabli ; un gros travail de déblaiement pour cette dernière est réalisé par le deuxième groupe à l'aide de la pelleteuse de Jean-Paul. On découvre un bel édifice aux parois murées qui se remplit rapidement d'eau. Le troisième groupe élimine orties, branches et racines qui comblent plus ou moins les fossés et le canal connectant les bassins.

Prêt à coloniser !

Nous étions nombreux et nous avons pu finir le chantier dans la matinée puis pique-niquer dans une joyeuse ambiance. Merci à toutes et tous ! ■

LPO DE LA SAVOIE

UN PROJET « HOMME ET BIOSPHERE » DE L'UNESCO TROUVE SA PLACE EN SAVOIE

✍ Dominique Secondi, Président de la LPO de Savoie

La communauté de communes Grand Lac, qui se compose de communes autour du lac du Bourget, s'est engagée à porter sa candidature au programme « Homme et Biosphère » de l'UNESCO.

Ce territoire concerne : au nord la peupleraie de Chautagne, le sud marqué par sa grande zone humide protégée et à l'est où s'alternent des roselières, les plages de loisirs et quelques ports de plaisance. Dans sa partie ouest, les rivages sont essentiellement une côte sauvage. Les thématiques principales de cette candidature s'articulent autour du respect de la biodiversité et l'intégration des techniques de développement durable. Le comité territorial de la LPO de Savoie s'est porté volontaire pour participer aux instances de gouvernance de ce programme, en la personne d'Yves Mocellin. **Nos axes de travail se porteront sur le respect des biotopes : zones humides, forêts et des corridors écologiques.**

En complément de cette participation, un courrier de soutien à cette candidature a été rédigé. Nos vœux portent sur la possibilité d'instaurer les principes de respect de la biodiversité comme un pilier de la politique de Grand Lac. Cette préoccupation est d'ailleurs ressortie dans les premiers ateliers. ■

Grand Lac un territoire naturel humanisé © Dominique Secondi



LPO DE LA HAUTE-SAVOIE

LA LPO AU TRIBUNAL

✍ Didier Besson, Président de la LPO de Haute-Savoie



Pour la seconde année consécutive, le palais de justice d'Annecy nous ouvrait ses portes pour la nuit du droit consacrée au droit de l'eau.



Nuit du Droit au Tribunal d'Annecy © Didier Besson

La LPO de Haute-Savoie était invitée pour informer le public sur les espèces liées aux milieux aquatiques, oiseaux et amphibiens.

Une belle occasion de parler protection des milieux avec les agents de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) et les juristes venus présenter leurs différents métiers.

Cette coalition des énergies sera la bienvenue pour faire face aux enjeux environnementaux qui se présenteront dans un avenir proche.

Accaparement des ressources, pollution, usages abusifs, les menaces sur l'eau ne sont plus tolérables et la justice nous donne les outils pour une protection efficace. À nous de nous en saisir.

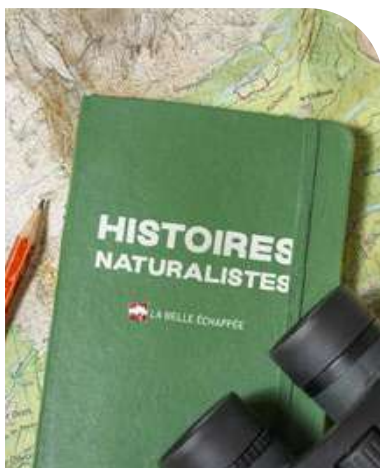
Cette soirée destinée au grand public démontre une profonde motivation du système judiciaire pour tendre vers une meilleure prise en compte de la biodiversité de proximité. **Destructions d'espèces et de milieux : stop à l'impunité !**

La nature a des droits et les juristes qui collaborent avec la LPO ont bien l'intention de les faire appliquer, saluons leur engagement.

Un grand merci au tribunal d'Annecy pour son accueil et son organisation. ■



Agir pour
la biodiversité



Podcasts naturalistes

— Un tout nouveau podcast : « *Histoires Naturalistes, à l'écoute des passionné-e-s de Nature* » est sur les ondes !

Laurent Cistac, réalisateur-ornithologue et adhérent LPO, a créé ce podcast inédit : des épisodes indépendants de 30 à 40 minutes qui sont des récits de naturalistes. Ils nous partagent leurs plus belles expériences vécues dans tous les domaines de l'observation de la nature. Ces récits nous emmènent sur le terrain, nous sommes alors attentifs aux sons, aux espèces vivantes et aux phénomènes naturels. Il s'agit aussi de délivrer un message indirect au grand public : **la beauté naturelle du monde vivant est à protéger !**

Soyez à l'écoute sur vos plateformes de podcast préférées et sur :

histoires-naturalistes.fr ▶

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

lpo_aura

@LPO_aura

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Votre journal trimestriel

Directrice de la publication : Marie-Paule de Thiersant

Secrétaire de rédaction : Clarisse Novel - Rédacteur en chef : Henri Colomb

Comité de rédaction : Joël Allou, Christian Bouchardy, Henri Colomb, Gilbert David, Louis Félix, Catherine Giraud, Clarisse Novel, Christian Prévost, Dominique Secondi, Jocelyne Verchère, Marie-Paule de Thiersant

Coordination : Clarisse Novel - Mise en page : Camille Combes Pennequin

Imprimé par Reoul Imprimerie, 24-26, rue des Haveurs - ZA Montmartre - BP 351 - 42100 Saint-Étienne - ISSN 2802-7256 - Janvier 2025

auvergne-rhone-alpes.fr

Notre site internet est ouvert à toutes et tous. Les adhérent-e-s et bénévoles ont accès à leur espace dédié dans « Mon espace LPO ».

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

🏠 Siègne social : 100 rue des fougères 69009 Lyon

☎ 04 37 61 05 06 ✉ auvergne-rhone-alpes@lpo.fr

LPO de l'Ain

5 rue Bernard Gangloff 01160 Pont-d'Ain
ain@lpo.fr

LPO de l'Auvergne

2 bis rue du Clos Perret 63100 Clermont-Ferrand
auvergne@lpo.fr

LPO de la Drôme-Ardèche

18 place Génissieu 26120 Chabeuil
drome-ardeche@lpo.fr

LPO de l'Isère

MNEI, 5 place Bir Hakeim 38000 Grenoble
isere@lpo.fr

LPO de la Loire

Maison de la nature, 11 rue René Cassin 42100 Saint-Étienne
loire@lpo.fr

LPO du Rhône

100 rue des fougères 69009 Lyon
rhone@lpo.fr

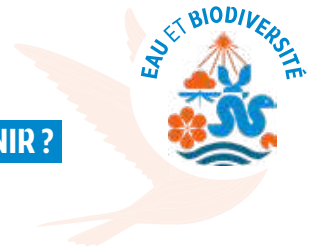
LPO de la Savoie

101 rue de Mundelsheim 73290 La Motte-Servolex
savoie@lpo.fr

LPO de la Haute-Savoie

46 route de la fruitière 74650 Chavanod
haute-savoie@lpo.fr

La LPO dans l'Ain



AU CŒUR DE LA BRESSE, LA REYSSOUZE : UN CORRIDOR ÉCOLOGIQUE EN DEVENIR ?

✍ Patrice Dalla-Pozza, Bénévole et délégué territorial de la LPO de l'Ain

La biodiversité fut pendant longtemps le parent pauvre des politiques de protection de l'environnement. Le changement climatique modifie la donne, amenant les différents acteurs à revoir leur copie.

Le concept de corridor

La nature rend de nombreux services à l'humain : pollinisation des plantes par les insectes, lutte contre la chaleur, protection des biens communs tels l'eau et l'air, etc. Mais nombre d'espaces naturels urbains et ruraux sont fragmentés et souvent isolés les uns des autres. L'idée est de relier ces réservoirs de biodiversité via des corridors biologiques pour favoriser la circulation des espèces faunistiques et floristiques afin qu'elles s'alimentent, se reposent, se reproduisent, etc.

Le concept de trame turquoise

« Trame verte » pour les milieux terrestres et « trame bleue » pour les milieux aquatiques sont les corridors les plus cités ; mais existent aussi la noire ou encore la turquoise. Turquoise parce qu'on se réfère à une couleur oscillant entre bleu et vert, et donc parfaitement adaptée aux espaces à la jonction des milieux aquatiques et des milieux terrestres. Sont particulièrement concernés les bassins hydrographiques, dont celui de la Reyssouze.



La Bresse © Patrice Dalla-Pozza

Prairie de Bresse © Patrice Dalla-Pozza



Pour rappel, le bassin de la Reyssouze est situé entre le Revermont (Journans, lieu de la source) et la vallée de la Saône (Pont-de-Vaux, lieu de la confluence).

La trame turquoise est un concept purement technique élaboré par les agences de bassin pour définir l'espace nécessaire au développement de la biodiversité aquatique et humide.

La trame turquoise dans le bassin de la Reyssouze

Des secteurs à fort enjeu ont été identifiés permettant de construire des actions pour faire de cette rivière un beau corridor écologique :

- Un secteur de boisements participant à la formation de la Reyssouze et abritant de nombreuses espèces d'amphibiens,
- Un secteur bocager (aval de Bourg-en-Bresse) avec des prairies humides, des haies et des mares, où fut récemment restaurée une prairie humide à Mantenay-Montlin,
- Le secteur du Val de Saône et son réseau de prairies inondables accueillant une riche biodiversité, où est menée actuellement une restauration de la Reyssouze (de Pont-de-Vaux à la confluence avec la Saône).

La LPO et les corridors ?

Elle s'y implique via les Refuges LPO : un réseau centenaire pour protéger la biodiversité des jardins, parcs et balcons, mais aussi pour constituer des lieux de vie connectés. Des corridors avant l'heure ! ■



Parc national de Beibrza (Pologne), site Natura 2000 © Marc Chatelain

Depuis plus de 30 ans, les directives européennes « Oiseaux » et « Habitats-Faune-Flore » ont abouti à la création du réseau Natura 2000, intégrant 27 000 sites naturels dans les 27 pays de l'Union Européenne et concernant plus de 18% de la surface terrestre et 10% des eaux marines de celle-ci.

Souvent cité comme le plus grand réseau de zones protégées au monde, il n'interdit pas les activités socio-économiques mais oblige les États membres à prévenir toute détérioration et à prendre les mesures de conservation nécessaires pour maintenir ou remettre les espèces et habitats protégés « dans un état de conservation favorable » ; à charge pour chacun de définir les moyens adéquats pour y parvenir via sa législation propre. Cet objectif de résultats fait l'objet d'une évaluation périodique (6 ans).

Il est permis de tirer un premier bilan des atouts et faiblesses de ce réseau parvenu à l'âge de raison, qui concerne en particulier grandement les zones humides. Ainsi, la superficie des sites Natura 2000 français « dépendants de l'eau » a été estimée en 2016 à 56 500 km², en fonction d'une trentaine de grands types d'habitats naturels littoraux ou continentaux. Dans l'Ain, richement doté, il intègre à ce titre les prairies humides du Val de Saône, les étangs de la Dombes, les lônes et ripisylves de la basse vallée de l'Ain et du fleuve Rhône, le bas-marais de Lavours, les tourbières de montagne du bas-Bugey...

La France a opté pour la mise en œuvre sur chaque site d'un plan de gestion contractuel (le « document d'objectif ») porté prioritairement par une collectivité locale.

Cette approche originale et (pour une fois) décentralisée s'est révélée prometteuse en termes de diffusion et de partage de bonnes pratiques de gestion, mais nettement insuffisante pour contrer certaines menaces graves (effets multiples de l'intensification agricole notamment : drainage, eutrophisation et contamination par les intrants, effondrement des cortèges d'insectes et d'oiseaux...). En Auvergne-Rhône-Alpes, la Région a récemment fait le choix d'assurer en direct la gouvernance de la majorité des sites (à l'exception de ceux dévolus aux Parcs Naturels Régionaux), avec l'appui technique des Conservatoires d'Espaces Naturels.

Concernant les activités socio-économiques, une évaluation des incidences de la plupart des projets est requise, y compris pour ceux situés en périphérie des sites. Cette obligation, potentiellement génératrice de lourds contentieux, s'est souvent révélée dissuasive et a pu conduire à l'abandon, à la réduction ou au report d'aménagements à fort impact (grandes infrastructures et implantations industrielles...) ; le bilan est plus mitigé pour les petits projets, *a priori* moins sensibles mais bien plus nombreux.

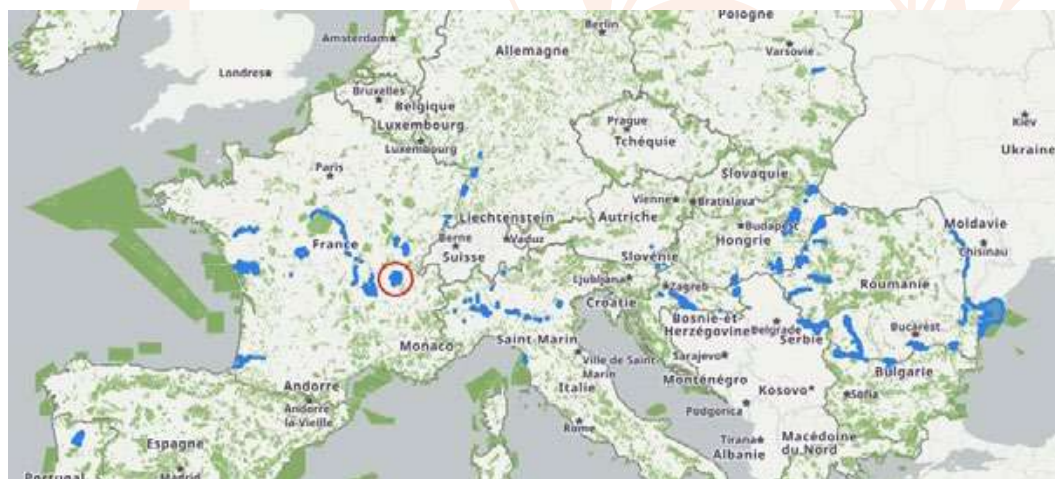
Autre conséquence intéressante : le réseau Natura 2000 peut bénéficier de fonds européens bien dotés en faveur de la biodiversité.

Il s'agit notamment du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER, finançant par exemple des mesures agro-environnementales pour la conservation des prairies humides, de la faune et de la flore associées), du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER, qui alimente notamment des programmes INTERREG encourageant la coopération transfrontalière en faveur de l'environnement), et surtout de l'Instrument Financier pour l'Environnement (LIFE).

En place depuis 32 ans, le LIFE a cofinancé plus de 6000 projets en matière d'environnement et d'action pour le climat dans l'UE et les pays associés. S'agissant des zones humides, les exemples locaux ne manquent pas :

- La basse vallée de l'Ain (2004/2006), avec notamment la restauration de 5 îlots,
- Les tourbières du Jura (2014/2020) : neutralisation de drains, reméandrement de cours d'eau, régénération de zones d'extraction de tourbe, réouverture de milieux,
- La Valbonne (2019/2026) : restauration en cours de 3 ha de zones humides dégradées dont une îlot,
- Loire en Forez (2023/2030) : restauration de la dynamique du fleuve et des écosystèmes sur un tronçon de 30 km,
- La Dombes, où une candidature a été déposée en septembre dernier pour un projet ambitieux destiné à favoriser la conservation des étangs dans le contexte du changement climatique, pour un budget prévisionnel de 13 millions d'euros.

Outre les effets positifs de tels programmes pilotes de travaux, ils encouragent grandement le partage d'expertise et la diffusion des bonnes pratiques à l'échelle européenne, de même que certains INTERREG, véritables « ERASMUS » environnementaux. Onze pays du Nord-Ouest de l'Europe (dont la France) sont ainsi partenaires d'un tel projet visant à adapter les systèmes alluviaux au changement climatique grâce à des solutions d'adaptation fondées sur la nature. La mutualisation des connaissances à l'échelle européenne concourt également à la cohérence du réseau dans l'objectif de la protection de la biodiversité.



En bleu, présence du **Crabier chevelu** (*Ardeola ralloides*) au sein du réseau Natura 2000

En bleu, présence de la **Marsilée à quatre feuilles** (*Marsilea quadrifolia*) au sein du réseau Natura 2000



Un audit européen commandité en 2017 constatait néanmoins des insuffisances notables : défaut de coordination et de mesures de conservation, évaluation des incidences des projets incomplète, mobilisation défailante des fonds européens en faveur de la biodiversité (en France entre autres), insuffisance d'indicateurs de performance de l'utilisation de ces fonds...

Il concluait à la nécessité pour chaque état européen d'appliquer pleinement les directives « Oiseaux » et « Habitat-Faune-Flore », d'un financement et d'une comptabilisation complète des coûts du réseau Natura 2000, ainsi que d'une quantification plus fine des résultats obtenus grâce à ce dernier.

À l'Union européenne et à ses États, dont notamment la France, il reste donc à transformer l'essai, et cela dans un contexte international malheureusement marqué par un funeste recul des préoccupations environnementales en dépit des alertes chaque année plus évidentes du changement climatique ! ■

VIVENT LES CASTORS !

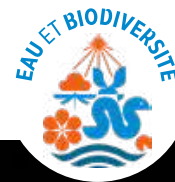
✍️ Thierry Lengagne, Président de la LPO de l'Ain

Où comment les castors favorisent la présence d'oiseaux d'eau.

Bien qu'elles ne couvrent qu'environ 6 % de la surface terrestre, les zones humides jouent un rôle considérable pour la biodiversité puisque 40 % de toutes les espèces végétales et animales y vivent où s'y reproduisent. Ces zones exceptionnelles disparaissent pourtant très vite. Ainsi, en France, 2/3 de la superficie des zones humides a été détruite depuis le début du 20^{ème} siècle (2,5 millions d'hectares soit trois fois la superficie de la Corse). En Europe du Nord, même si la perte totale de zones humides n'a pas été aussi grave, ces milieux sont confrontés à une nouvelle menace : le réchauffement climatique qui affecte en particulier l'étendue des inondations printanières liées à la fonte des neiges.

Les castors sont connus pour leurs talents d'ingénieur qui leur permettent de modeler les écosystèmes riverains et d'influencer leur hydrologie.

De nombreuses études montrent comment ils facilitent également la vie de divers groupes d'organismes. Une étude réalisée par Petri Nummi¹ de l'université d'Helsinki a établi un lien entre la présence du castor et l'abondance de sept espèces d'oiseaux (sarcelle d'hiver, canard colvert, canard siffleur, garrot à œil d'or, chevalier cul-blanc, chevalier guignette et bécassine des marais).



Castor d'Eurasie, Meyzieu © Alexandre Roux



Castor d'Eurasie, Saint-Maurice-de-Gourdans © Alexandre Roux

Pendant 22 ans, sur 51 zones humides, cette équipe de recherche a utilisé le retour du castor, exterminé un siècle plus tôt, comme expérience grandeur nature permettant d'estimer la biodiversité avant et après le retour du castor. Les résultats indiquent que le nombre moyen d'espèces d'oiseaux d'eau par étang est significativement plus élevé avec le retour des castors (moyenne de 1,48 contre 0,43 espèces par étang et par an). Des résultats analogues ont été obtenus pour l'abondance des sept espèces étudiées (0,80 contre 0,14 observations par enquête).

Le concept de facilitation du castor pour la communauté des oiseaux d'eaux et ses effets réparateurs sur les zones humides ont été utilisés comme base écologique pour la gestion des zones humides finlandaises privées comme publiques. Le retour du castor dans son aire de répartition historique est maintenant encouragé dans plusieurs pays afin d'améliorer le fonctionnement et la richesse des zones humides. ■

¹ Nummi, P., Liao, W., Huet, O., Scarpulla, E., & Sundell, J. (2019). Beaver facilitates species richness and abundance of terrestrial and semiaquatic mammals. *Global Ecology and Conservation*, 20, e00701.

Retour sur les travaux réalisés pour reconnecter la rivière à ses milieux annexes.



Vue des travaux de renaturation sur la Reyssouze © Reyssouze et affluents

Notre bassin versant est confronté à des problèmes de qualité et de quantité d'eau, et nos cours d'eau voient leur résilience et leur rôle de refuge pour la faune et la flore diminuer, notamment face au changement climatique. Modifiée au cours des siècles pour les usages de la société, la Reyssouze est aujourd'hui presque totalement déconnectée de ses zones humides, qui s'assèchent et s'appauvrissent peu à peu. Ces constats sont à l'origine des travaux initiés en juillet 2023 sur Bourg-en-Bresse, visant à reconnecter la rivière et ses zones humides.

À l'entrée de Bourg-en-Bresse, un nouveau lit plus étroit aux berges plus douces est tracé : il permettra à la Reyssouze de se reconnecter à ses prairies humides, augmentant ses possibilités d'expansion en crue et favorisant le maintien d'une lame d'eau en été.

En complément, galets, sables, souches et troncs d'arbres dans le lit, végétalisation raisonnée à l'aide de plants forestiers et de la banque de graine présente sur place permettront d'accélérer le retour de la biodiversité locale : héron bihoreau, martin pêcheur, courlis cendré, cuivrée des marais sont attendus de pied ferme.

Les travaux se poursuivent dans le lit de la Reyssouze contournant Bouvent. Les berges en pentes plus douces, une fois végétalisées, seront précieuses pour la qualité de l'eau, pour la faune et pour la flore.

Sur ce même tronçon, deux vannes défilantes ont été supprimées, permettant au cours d'eau de retrouver un fonctionnement naturel sur 8 km.

Des mares ont été créées sur l'ancien canal du moulin.

En parallèle, le canal de Loëze retrouve sa nature première : la suppression du béton, coulé dans les années 50, laisse la place à une longue prairie humide d'1,6 km. L'élargissement du canal permet de conserver la même protection contre les inondations. Pentes douces, arbres et arbustes, emmarchements viennent compléter la transformation et faire de cet espace « délaissé » un écrin humide pour les riverains et la biodiversité, connecté à la Reyssouze.

Les travaux incluent également le Devorah : le lit redessiné permet un renouveau de son marais tandis que, dans sa partie urbaine, banquettes, troncs et souches rendent son lit plus attractif pour la biodiversité. Ici se cachent plusieurs espèces patrimoniales comme l'agrion de Mercure, la lamproie de Planer ou la laïche paradoxale.

Les travaux vont se poursuivre jusqu'au printemps 2025. Au total, près de 4 km de cours d'eau et 7,5 hectares de zones humides annexes retrouvent leur fonctionnalité. ■

Anaé Degache, animatrice du programme des PSE en Dombes et Maurice Benmergui, Délégué territorial de la LPO de l'Ain

En 2020, le Ministère de la transition écologique et solidaire a lancé les premiers Paiements pour Services Environnementaux (PSE) prévus par le plan Biodiversité de 2018.



Vue aérienne des étangs de la Dombes © Maurice Benmergui

L'objectif est de rémunérer les agriculteurs qui mettent en place des actions de protection de la biodiversité (plantation de haies, préservation des prairies, restauration de zones humides...) et adoptent des pratiques pour l'amélioration de la qualité de l'eau (couverture des sols, désherbage mécanique, alternatives aux pesticides...).

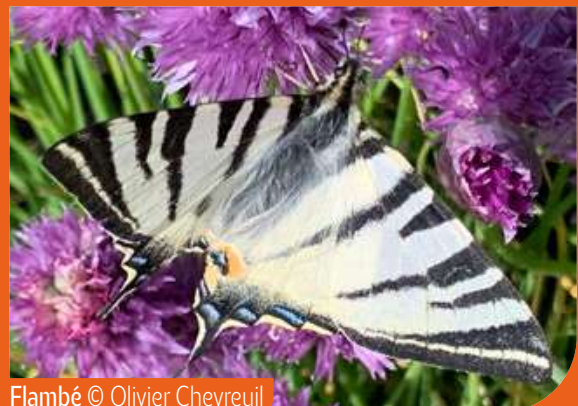
Ces PSE devaient répondre aux limites rencontrées auparavant avec la mise en œuvre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) et avaient pour ambition d'expérimenter des solutions potentiellement reprises ensuite dans le cadre de la réforme de la Politique agricole commune (PAC 2023-2027).

Contrairement aux MAEC, avec les PSE la logique de rémunération est fondée sur l'atteinte de résultats à l'échelle de toute l'exploitation agricole. Plus adaptés aux enjeux spécifiques de préservation de la biodiversité et de protection des ressources en eau de chaque territoire, les PSE permettent à la fois de reconnaître et de valoriser les services rendus par le maintien et la gestion durable de l'existant (prairies permanentes, haies...) et les services liés à la transition écologique de l'exploitation (réduction de l'usage des pesticides, limitation de la fertilisation minérale...). Ce dispositif est financé par les Agences de l'eau et n'est pas cumulable avec d'autres mesures environnementales agricoles.

La Communauté de Communes de la Dombes, devenue animatrice en 2017 du programme Natura 2000 Dombes, s'appuie sur les travaux réalisés depuis les années 1990 par l'ONCFS (aujourd'hui OFB) et l'ISARA*. Un programme expérimental « Bassin Versant du Grand Birieux » mené au début des années 2010 pointait déjà du doigt les concentrations en molécules pesticides dans les étangs, corollaires de l'intensification des pratiques agricoles, et un des facteurs de la dégradation de l'écosystème dombiste depuis plus de 30 ans, particulièrement de l'avifaune.

Cependant, les différentes études démontrent que les pratiques agricoles et piscicoles, sous certaines conditions, sont en faveur de la qualité de l'eau et de la biodiversité. Bien que dégradées, les qualités environnementales de la Dombes restent d'une grande richesse à préserver et à renforcer. Cela implique de maintenir et faire évoluer les pratiques favorables à la préservation de l'environnement.

La LPO fait partie du Comité technique du programme et est invitée à l'ensemble des réunions du Comité de pilotage (Copil). Elle a été décisive dans le choix des indicateurs des PSE (fin 2020), notamment sur l'indicateur « pourcentage de terres arables sans insecticides ». Cet indicateur, d'abord optionnel, a été retenu au vu des enjeux avifaune soulevés par la LPO pour agir sur la base de la chaîne alimentaire et donc préserver en premier lieu les insectes impactés par les pesticides. Le Copil a de fait retenu une méthode de calcul assez exigeante, où sont comptabilisées seulement les terres arables (pas les prairies) et qui prend en compte les traitements de semences insecticides.



Flambé © Olivier Chevreuil

On recense près de 1200 étangs en Dombes, la plupart font partie des bassins versants de la Veyle et la Chalaronne, les deux principaux du territoire.

Pour répondre aux enjeux ciblés dans le cadre des PSE de la Dombes, ce sont des chaînes d'étangs et leurs bassins versant agricoles associés qui ont été choisis comme zones d'animation prioritaires.

Ces chaînes d'étangs sont situées à l'amont des bassins versants des rivières principales et caractérisées par des enjeux écologiques forts définis notamment par les Directives Oiseaux et Habitat. La concentration des engagements dans ces périmètres permettra de tester les effets attendus des PSE sur la biodiversité et la qualité des eaux de surface.

Les indicateurs de services environnementaux retenus sont issus du cadrage national du dispositif et des discussions avec l'ensemble des partenaires locaux pour adapter l'outil PSE aux particularités dombistes.

Pour les agriculteurs, 40% de la SAU de l'exploitation doit être compris dans les zones d'animation prioritaires. Les contrats piscicoles sont possibles seulement pour les étangs présents dans ces périmètres. Les pisciculteurs s'engagent à préserver les hélophytes des étangs qui font face à de nombreuses pressions (ragondin, niveau d'eau, gestion de l'assec...), à piéger régulièrement le ragondin, et à cultiver les assecs d'étangs sans pesticides (étangs vidangés et mis en culture tous les 4 à 5 ans). Au total ce sont 90 étangs, soit 1114 ha

d'eau, qui sont concernés par les PSE, avec des engagements de juin 2021 à décembre 2026.

La Communauté de Communes de la Dombes prévoit le suivi et l'accompagnement dans la démarche de transition agro-écologique des 36 exploitations agricoles et piscicoles (23 contrats agricoles, 4 agro-piscicoles et 9 piscicoles), le versement annuel des aides, mais aussi la mise en place d'indicateurs à l'échelle du territoire pour évaluer l'impact des PSE sur la biodiversité et la qualité de l'eau. Pour les enjeux liés aux eaux superficielles, un suivi quantitatif et qualitatif est mis en place sur deux chaînes d'étangs avec une forte proportion de surfaces en PSE. C'est aussi dans ce cadre que s'inscrit la mise en place d'indicateurs de suivi de la biodiversité des étangs : le suivi des végétations aquatiques de ceinture des étangs et des suivis ornithologiques.


La donne climatique s'invite dans la gestion même de l'étang affectant le développement, l'inondation et la nature même des formations.

Cela impacte leurs potentialités d'accueil des communautés aviaires. La candidature à un LIFE Dombes, portée par la Communauté de Communes et ses partenaires dont la LPO, si elle est acceptée (réponse attendue début 2025), devrait permettre d'étendre ces suivis à l'échelle du site Natura 2000 de la Dombes pour au moins 7 ans à la suite des PSE qui seront clos en 2026. ■



Vue des étangs de la Dombes © Maurice Benmergui

NOUVELLE TENTATIVE DE CLASSEMENT DE L'ÉTANG DU GRAND BIRIEUX DANS LA DOMBES

 Maurice Benmergui, Bénévole et délégué territorial à la LPO de l'Ain

Le Grand Birieux est un des plus grands étangs de la Dombes.

Il accueille en hivernage et en migration des effectifs considérables d'anatidés, il est d'une richesse aviaire impressionnante : c'est un haut-lieu de l'ornithologie de la Dombes et de la Région. Actuellement, l'OFB ne donne aucune garantie d'exclure définitivement la chasse au gibier d'eau du Birieux. La dernière chasse remonte toutefois à 2018.

La LPO s'est toujours élevée contre cette pratique, n'admettant pas les arguties émises (relationnel, politique, local, maintien des activités traditionnelles) de la part d'un établissement dont la mission principale est d'œuvrer en faveur de la biodiversité. Un classement en réserve ne représenterait, en termes de superficie, qu'une goutte d'eau dans l'océan pour atteindre l'objectif national de 30% de surfaces en aires protégées dès... 2022. Les soutiens locaux sont pourtant forts : DREAL¹, DDT², Communauté de Communes de la Dombes, animatrice Natura 2000. Plusieurs rencontres entre ces institutions, la LPO et l'OFB³ se sont déjà tenues.

La dernière en date est une intervention téléphonique du Directeur de la DREAL auprès de la Direction Générale de l'OFB pour lui rappeler ce souhait. ■

DREAL¹ : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

DDT² : Direction départementale du Territoire


OFB³ : Office Français de la Biodiversité.



Étang du Grand Birieu © Maurice Benmergui



« RENDRE L'EAU À LA TERRE »

 Joël Allou, Délégué territorial à la LPO de l'Ain

Éditions Acte Sud, de Baptiste Morizot et Suzanne Husky.

Un livre que l'on ne peut manquer.

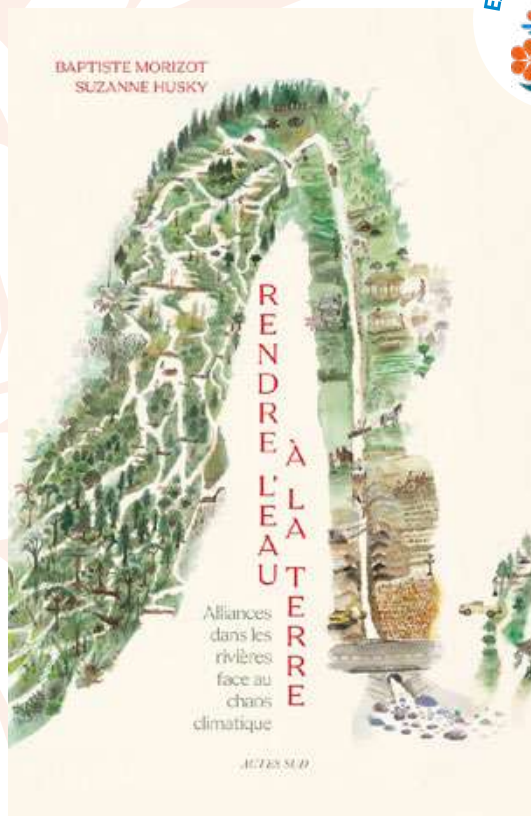
Son titre déjà : « Rendre l'eau à la terre » nous interpelle particulièrement alors que des inondations tragiques en Europe et dans le monde, sont récurrentes.

Et puis l'ouvrage est magnifiquement illustré par des aquarelles de Suzanne Husky. Les écrits de Baptiste Morizot, recueil d'idées, de réflexions, de pistes, nous font découvrir que les rivières « ont coévolué avec une forme de vie qui travaille depuis des millions d'années à hydrater les milieux : le castor ».

Ce mammifère quasiment éradiqué ne serait-il pas un allié en ralentissant l'eau qui alors s'infiltre dans les sols, la purifie et la donne en partage, et qui en façonnant des oasis permet de nous aider à traverser les sécheresses, les feux et les crues.

Le castor saurait-il nous aider à comprendre, apprendre et appliquer des méthodes pour sauver les rivières, changer de paradigme, vers une pensée de l'eau vivante capable de désalterer un monde assoiffé ?

Philosophique, s'appuyant sur des études scientifiques, simplement magnifique, ce livre vous fera explorer un autre monde. ■



La LPO en Auvergne

EN 2024, LA RÉSERVE NATURELLE DU VAL D'ALLIER FÊTE SES 30 ANS !

✍️ Frédérique Collin, Chargée de mission à la LPO de l'Auvergne

Créé en 1994, la Réserve Naturelle du Val d'Allier est un joyau de biodiversité protégeant un des rares exemples en Europe occidentale de rivière presque encore totalement libre de ses mouvements.

Afin de célébrer ce cap des 30 ans, plusieurs rendez-vous étaient prévus tout au long de l'année.

Grâce au soutien d'un financement Fonds Vert accordé par la DREAL, un programme ambitieux et gratuit a pu être offert à tous. Les festivités ont démarré en avril avec une conférence de Florian Merissi de la Société d'histoire naturelle Alcide-d'Orbigny et chargé d'une étude sur la réserve, portant sur la pollinisation et les abeilles sauvages. En octobre, c'est sur un format webinaire que nous avons parlé des punaises, autre groupe étudié sur la réserve, avec une spécialiste bénévole, Pascale Walvarens.

Deux projets pédagogiques ont été réalisés, dans le cadre desquels plus de 400 enfants ont été concernés par des animations. Notamment un puzzle collaboratif avec les écoles des neuf communes de la réserve, qui a constitué un fil rouge jusqu'à la fin de l'année scolaire pour et avec les enfants, sans oublier la collaboration active de l'ensemble des équipes enseignantes. Celui-ci représente un paysage de la réserve avec sa faune et sa flore, peint par les enfants.

L'autre projet concernait l'école de Chemilly où des enfants ont réalisé un jeu de piste avec différents ateliers qu'ils ont mis en pratique auprès des visiteurs de la journée festive de juin. Ces derniers ont aussi pu assister à la reconstitution du puzzle géant grâce à l'action collective de plusieurs élèves venus accompagnés de leur famille.

C'est aussi lors de ce rendez-vous incontournable pour petits et grands de cette année anniversaire, la journée festive du samedi 22 juin, point d'orgue de la fête, que les visiteurs ont pu (re)découvrir la Réserve, avec des balades nature à la découverte de ce patrimoine remarquable et de ses secrets, une exposition, des ateliers pour les enfants, des stands pour rencontrer les acteurs de la protection de l'environnement du territoire, un apéro-marché avec des producteurs et artisans locaux et une animation musicale à l'ambiance folk avec Sara-June. Une belle réussite grâce à la généreuse contribution, humaine et matérielle, de toute l'équipe de la commune de Chemilly que nous remercions !

L'année s'est finie avec des sorties découverte des grues cendrées au coucher du soleil.

En 2024, la Réserve vous a offert le spectacle, nous espérons que le programme vous a plu ! ■



Puzzle collaboratif © Magali Germain

UNE NOUVELLE SIGNALISATION TOURISTIQUE POUR LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VAL D'ALLIER !



Julien Chambonnière, Chargé de mission espaces protégés à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

En 2024, une signalisation touristique a été installée le long de la route nationale 7 afin de contribuer à améliorer la visibilité de la Réserve auprès d'un public élargi.

Dès 2016, une démarche de valorisation de la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier a été engagée sous l'impulsion des gestionnaires de la Réserve et des services de l'État (DREAL AuRA), en partenariat avec les collectivités territoriales. L'objectif était de mieux valoriser cet espace protégé et de rendre accessible au public son patrimoine naturel remarquable, tout en assurant sa protection à long terme.

Cela a conduit à l'identification de dix sites de découverte privilégiés faisant l'objet d'aménagements sommaires (sentier de découverte, tables de pique-nique, panneaux d'information, panneaux de signalisation sur les routes départementales...).

Ainsi, six panneaux d'information touristique dédiés à la valorisation de sites ont été installés à proximité de la réserve naturelle. Cette opération a été réalisée grâce au soutien du Plan de Relance. Ces panneaux permettent à l'espace protégé d'être visible par les acteurs locaux mais également des personnes en transit dans le département de l'Allier. ■



Signalisation touristique RNVA © DREAL

UNE SAISON COURLIS 2024 ASSEZ ATYPIQUE EN PLANÈZE



Courlis cendré © Éric Depraetere

Mathis Vérité et Clémentine Guerber, Chargés de mission à la LPO de l'Auvergne


En 2024, environ 20 couples de courlis ont été dénombrés sur la Planèze de Saint-Flour.

Les conditions climatiques du printemps n'ont pas joué en leur faveur. Une dizaine de couples ont connu un échec au début de l'incubation à cause de l'épisode particulièrement pluvieux début mai, inondant toutes les prairies accueillant les nids.

La plupart de ces couples n'ont pas tenté de ponte de remplacement. Seuls trois d'entre eux ont réussi une deuxième ponte, que nos équipes ont protégés à l'aide de filets électrifiés. Sept poussins sont sortis de ces trois nids aux alentours de mi-juin, alors que les courlis en échec avaient déjà pris la route vers leurs sites d'hivernage.

En parallèle, début mai, nous avons eu une grande surprise lors des prospections sur la Narse de Lascols : le retour de « Cantalou », un mâle bagué et balisé en mars 2023 ▼. Nous craignons que ce dernier soit mort sur son site d'hivernage après la perte du signal GPS en novembre 2023. Mais il n'en était rien, « Cantalou » a été retrouvé et reconnu grâce à sa bague. Ce dernier, en pleine forme, a été vu perché sur un piquet à quelques mètres de son site de capture. Sa balise a dû tomber lors de son hivernage. ■

BILAN DE NAT'AUVERGNE, LA JOURNÉE DES NATURALISTES AUVERGNATS

 Jean-Christophe Gigault, Vice-président de la LPO AuRA, délégué territorial de la LPO de l'Auvergne et animateur du groupe Nat'Auvergne

La journée Nat'Auvergne 2024 s'est déroulée à Vichy le 26 octobre devant près de 160 personnes de tout horizon. Son objectif est de proposer aux naturalistes auvergnats des conférences afin d'approfondir leurs connaissances sur la faune.

Relancée en 2023 après une interruption liée au Covid, la journée Nat'Auvergne s'est déroulée cette année grâce au soutien du groupe de bénévoles de Vichy et à la ville de Vichy qui a mis gracieusement à disposition la salle de la Maison de la Mutualité et des Syndicats. Qu'ils en soient remerciés une nouvelle fois ici.

Son objectif est de faire partager à un public de naturalistes (confirmés ou néophytes) les connaissances acquises sur tous les domaines de la faune grâce à des présentations réalisées par des bénévoles ou salariés de la LPO ou des associations partenaires de la LPO. Cette année, près de 160 participants provenant de très nombreuses associations sont venus de toute l'Auvergne pour écouter 8 conférences, dans un format de 20 minutes par conférence suivies de 20 minutes d'échanges avec la salle. Chacun a pu repartir avec de nouvelles informations sur la présence et la répartition d'espèces parfois méconnues.

Accueillis par une boisson chaude ou froide et des gâteaux maisons apportés par les participants, cette ambiance conviviale a permis des échanges très fructueux lors des présentations et au moment des pauses.

L'équipe en charge de l'organisation s'appuie sur 5 bénévoles (Sarah Buda-Vauzelle, Philippe Cambon, Christine Fakih, Jean-Christophe Gigault, Gabrielle Gonçalves et Martine Martet) qui tout au long de l'année se sont réunis pour préparer cette journée et faire en sorte qu'elle soit bénéfique et instructive, permettant de faire connaître les différentes associations naturalistes notamment celles qui s'investissent dans le portail de sciences participatives Faune Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette année les présentations ont été réalisées par Matthieu Bernard du Groupe Mammalogique d'Auvergne, Nathanaël Lefebvre du Groupe Odonat'Auvergne, Pierre Rigaud du



Journée Nat'Auvergne
Samedi 26 octobre 2024, de 9h à 17h
Maison de la mutualité et des syndicats, Vichy (03)

CONFÉRENCES ET ÉCHANGES NATURALISTES

- Bilan du suivi sternes du val d'Allier**
Sylvie Lovaty - LPO AuRA
- Les Odonates liées à la dynamique fluviale de l'Allier**
Nathanaël Lefebvre - Groupe Odonat'Auvergne
- Les coccinelles en Auvergne - Atlas AuRA**
Pascale Walravens - Arthropologie & LPO AuRA
- Suivi de population de Cistude d'Europe dans l'Allier**
Simon Milliet & Alexis Renaux - LPO AuRA
- Taupe d'Europe et Taupe d'Aquitaine**
Matthieu Bernard
Groupe Mammalogique d'Auvergne
- Audits parasitologiques en élevage dans les zones à fort enjeu environnemental : programme ELéVE**
Pierre Rigaud & Sabine Boursange - SINGTV & LPO AuRA
- Les réserves naturelles : des territoires privilégiés de la connaissance naturaliste Exemple de la RNN du val d'Allier**
Guillaume Le Roux & Frédéric Chauvin - LPO AuRA & ONF
- La présence du Loup gris en Auvergne**
Matthieu Bernard
Groupe Mammalogique d'Auvergne & OFB

GRATUIT ET OUVERT À TOUS

 **Tout le programme ici**

© 2024 LPO Auvergne-Rhône-Alpes. Tous droits réservés. LPO Auvergne-Rhône-Alpes est une association loi 1901. LPO Auvergne-Rhône-Alpes est membre de la Fédération Française pour l'Observation de la Nature (FFON).

Groupement Technique vétérinaire d'Auvergne-Rhône-Alpes, Pascale Walravens d'Arthropologia, Frédéric Chauvin de l'ONF et Sylvie Lovaty, Simon Milliet, Alexis Renaux, Guillaume Le Roux et Sabine Boursange de la LPO AuRA. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés pour cet investissement associatif et le partage de leurs connaissances.

Toutes les communications sont librement disponibles sur le site Biblio.LPO-AuRA.org ▶

En 2025, rendez-vous dans le Cantal ! ■



Les participant-e-s © Jean-Christophe Gigault

BILAN 2024 DES ACTIONS DE SAUVEGARDE DES BUSARDS EN AUVERGNE

 Robert Guelin, Bénévole et délégué territorial de la LPO de l'Auvergne

Retour sur les actions menées pour ce rapace dans les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme.

Le busard cendré est aujourd'hui présent dans les espaces cultivés comme les prairies pâturées ou fauchées en Haute-Loire et les cultures céréalières auvergnates (blé, orge). Cependant, cette adaptation les rend vulnérables aux différentes pratiques agricoles comme les fauches, moissons ou ensilages.

L'ex-région Auvergne abrite la troisième population la plus importante de France avec environ 250 à 350 couples. Nous avons donc un rôle important à jouer pour la conservation de cette espèce.

Le busard cendré est classé En danger sur la liste rouge des oiseaux d'Auvergne-Rhône-Alpes (2023).

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes est mobilisée pour la sauvegarde du busard cendré depuis plus de 35 ans.

Les principales actions menées sont les suivantes :

- Prospection et suivi de l'évolution des nichées avec drones et protections des nids (cages)
- Recherche des exploitants dont les parcelles accueillent des nids



Busard cendré © Typhaine Lyon



Installation d'une cage pour busard © Anthony Caprio

— Saison 2024

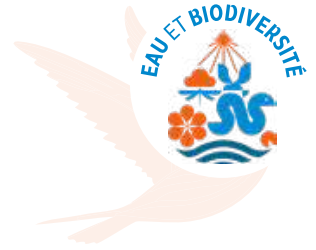
Après un début de saison difficile lié au retard d'arrivée des oiseaux et à une très mauvaise météo lors de l'installation, 2024 est la meilleure année pour le busard cendré en Limagne depuis 1979. En effet, 111 couples ont été observés pour 104 nids localisés non sans mal devant le peu d'activité des couples sous le printemps pluvieux. Heureusement pour les observateurs, les orages de l'été auront retardé les moissons initialement annoncées comme précoces après le 15 juillet, ceci laissant un peu de répit aux observateurs pour trouver les derniers nids. Cinq poussins ont été amenés au Centre de Sauvegarde de la LPO AuRA en Auvergne puis replacés dans des nids en Limagne.

La ressource alimentaire en campagnols semble avoir été satisfaisante, de nombreux ravitaillements avec cette proie ont été constatés et de nombreux campagnols ont été trouvés dans les nids lors des visites. Ainsi, 68 % des familles étaient constituées de 3 jeunes ou plus.

Cette année fut marquée par le recrutement de nombreux bénévoles qui ont permis de couvrir des zones habituellement peu prospectées. La recolonisation de zones historiques qui avaient été abandonnées par l'espèce semble attester de la bonne dynamique de la population. ■

	Busard cendré
Nb de couples observés	111
Nb de nids localisés/suivis	104
Nb de nids protégés	47
Nb de nids en échec	26
Nb de nids avec au moins un jeune à l'envol	78
Nb de jeunes à l'envol	211
Nb de jeunes envolés grâce aux protections	115

La LPO en Drôme-Ardèche



ANNONAY : ENTRE DEÛME ET CANCE

 **Louis Granier**, Président de la LPO de Drôme-Ardèche et Vice-Président de la LPO AuRA

Découvrez la Deûme et la Cance, deux cours d'eau qui sont au cœur de l'histoire, de l'industrie et de la biodiversité, qui ont façonné leur territoire tout en portant un riche héritage naturel et humain !

L'histoire d'Annonay est indissociable de celles de ces deux rivières car elles sont à l'origine de son riche passé industriel. Intéressons-nous à la première : née Déôme, au col du Tracol, à 1000 m d'altitude, elle conserve ce nom pendant toute la traversée du département de la Loire et, en arrivant en Ardèche, elle change de patronyme et devient la Deûme. Tout au long de son cours, elle suit fidèlement la route qui mène d'Annonay au Puy, mais aussi, bien que parfois moins proche à certains endroits, la via Fluvia, cette voie verte qui va du fleuve Loire au fleuve Rhône.

Son énergie renouvelable a été utilisée depuis le onzième siècle comme force motrice et la qualité de ses eaux cristallines sera un atout pour le développement des papeteries, tanneries et mégisseries, installées dans cet ordre, d'amont en aval, les premières nommées souhaitant bénéficier d'une eau plus pure que les secondes.

C'est en 1783 que la famille Montgolfier achète le premier moulin à papier qui deviendra, un an après, manufacture royale. C'est cette même année d'ailleurs qu'aura lieu le premier vol en montgolfière à Versailles en présence du roi Louis le seizième.

Les ouvrages nécessaires pour alimenter ces industries sont légion tout au long du cours d'eau, et c'est un de ces tunnels d'amenée d'eau qui sert d'abri à une colonie de grands murins. Un comptage annuel y est effectué pour s'assurer de sa bonne santé, car elle a bien failli disparaître. Forte de 1000 individus, elle a vu son effectif se réduire à une cinquantaine, avant de remonter progressivement à environ 300 en 2024, grâce à la mise en place d'une grille infranchissable, sauf pour les chauves-souris.

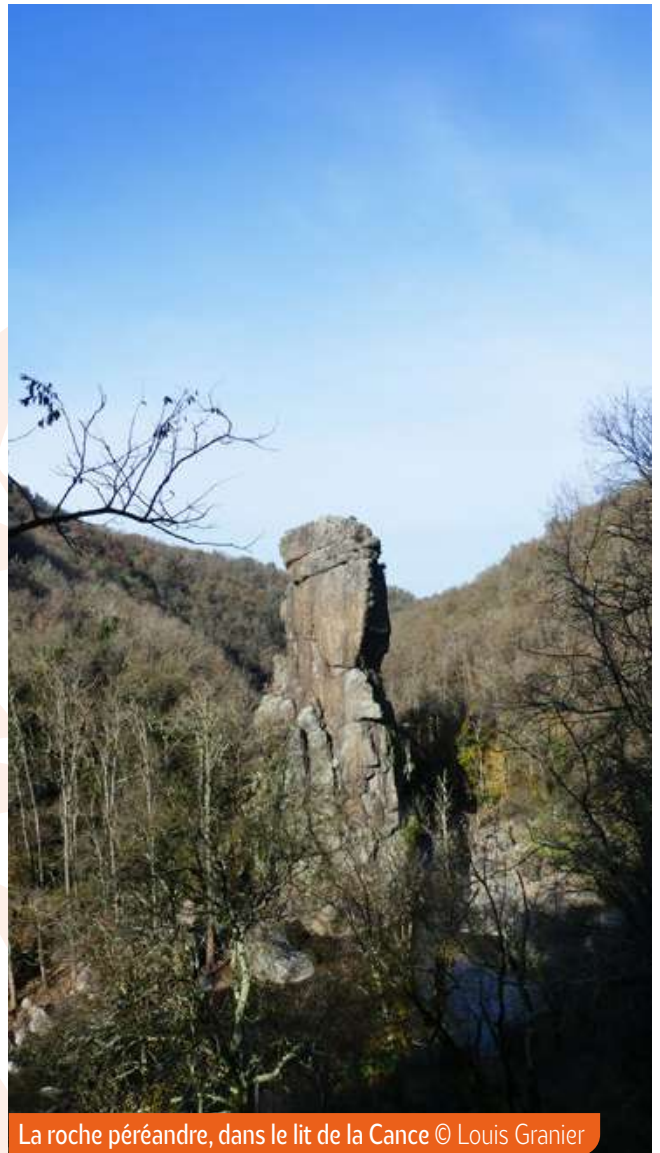
En 1965, il fut décidé de couvrir la rivière dans sa traversée de la ville ; elle devint invisible, certes, mais tellement présente, car le 17 octobre 2024, gonflée par des pluies diluviennes, elle envahissait le centre-ville, déversant des tonnes de sédiments qui nécessiteront des journées de nettoyage. Avant de terminer un parcours long de 30 kilomètres, elle revient à l'air libre, et après quelques méandres et une ultime cascade, elle vient grossir la rivière Cance.



Pont de moulin sur la Cance © Louis Granier

Intéressons-nous maintenant à cet affluent du Rhône. Elle naît en Ardèche, tout au fond de la Vocance, sous le col des Barraques. Elle conservera son nom tout au long de son cours et fera cadeau de son hydronyme aux villages qu'elle traverse. C'est un torrent impétueux, dans la première partie de sa vie, qui bondit dans les forêts de Saint-Julien-Vocance, deuxième commune d'Ardèche en superficie, mais première par sa couverture forestière. Vocance suivra, puis Villevocance, avant que la rivière ne rejoigne Annonay, ayant généreusement dispensé sa force hydraulique pour alimenter en énergie scieries, moulins à farine et moulinage textile. De sa rencontre avec la ville la plus importante du Haut-Vivarais, nous retiendrons qu'elle servit de terrain d'essai, en 1822, pour l'inventeur du pont suspendu par câbles, Marc Seguin, qui construisit une passerelle de 18 mètres pour la franchir. Les années 1970 furent moins glorieuses, avec le triste record d'une des rivières les plus polluées de Rhône-Alpes, voire de France. La construction de stations d'épuration dans les années 1980 a notablement amélioré la qualité de ses eaux et le dernier projet en date de réhabilitation de la décharge qui la souillait périodiquement sera une nouvelle avancée.

Une fois passés Annonay, nous entrons dans la partie nommée Cance Aval, caractérisée par des gorges profondes qui conduiront la rivière jusqu'à sa confluence avec le Rhône, à proximité du hameau de Cance (cela ne s'invente pas !). Une petite route sinueuse offre des points de vue parfois vertigineux. Cette partie du cours d'eau n'est pas exempte de présence humaine et dès que les berges s'élargissent, elles sont occupées et exploitées. Malgré une faible pente, la différence d'altitude entre la sortie d'Annonay et la confluence

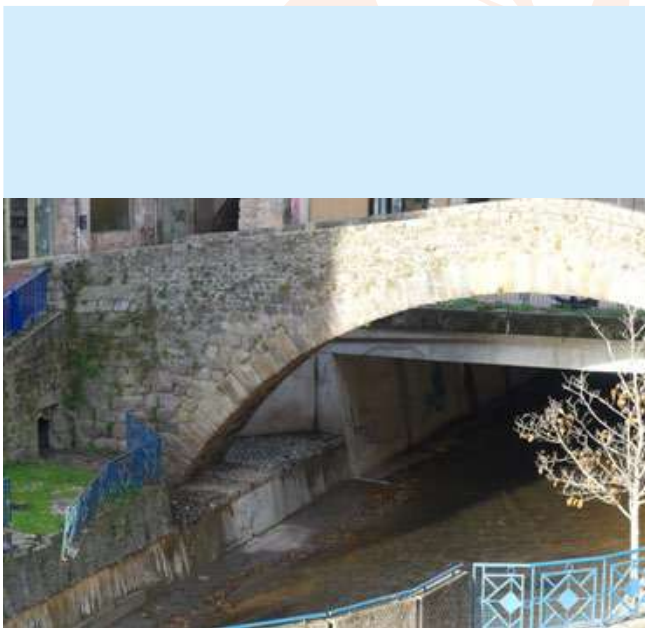


La roche péréandre, dans le lit de la Cance © Louis Granier

est de 160 mètres pour une distance de plus de 15 kilomètres ; cinq installations hydroélectriques sont présentes et le mot « moulin » s'intègre souvent dans la dénomination des lieux-dits.


Bien sûr, tout au long de ces deux rivières et dans les vallons de leurs affluents, la faune trouve bon nombre d'abris. La loutre et le castor les remontent, cincles plongeurs et martins pêcheurs nichent dans leurs berges, le grand-duc colonise les falaises et le circaète dispose de suffisamment d'arbres accueillants pour y installer son nid. Deux beaux sites pour observer les oiseaux migrateurs se proposent aux ornithologues : le col des Barraques, à proximité de Saint-Bonnet-le-Froid, et Cancette, au bord du Rhône. Ce dernier est devenu moins accessible car il est situé sur une propriété de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), qui en a limité l'accès par une clôture.

Ainsi se termine une balade au fil de l'eau de deux rivières qui ont marqué l'histoire de leur territoire. ■



Pont sur la rivière Deûme © Louis Granier

COMPTAGE CHAMOIS 2024 SUR GLANDASSE OUEST ET ARCHIANE

 Gilbert David, Référent du groupe local LPO du Diois en Drôme-Ardèche

Lors du trente-et-unième comptage annuel sur Glandasse Ouest et Archiane, les 16 et 17 novembre 2024, 106 chamois seulement ont été recensés, révélant une chute inquiétante des effectifs malgré des conditions météo favorables. Chacun des douze postes de comptage a pu être tenu.

La surface prospectée sur Glandasse Ouest est de 3050 ha, celle d'Archiane de 1700 ha, et les postes sont toujours les mêmes depuis de nombreuses années. Nous avons observé quelques comportements de rut avec poursuites et intimidations à peu près du même niveau que l'an dernier.

Sur Glandasse, le nombre de chamois observés cette année a été l'un des plus mauvais depuis le début des comptages. Avec 56 chamois, les effectifs de Glandasse Ouest sont donc très faibles, malgré des conditions météo idéales. Cela peut s'expliquer de plusieurs manières :

- Les hauts de Glandasse n'ayant pas été enneigés, il est probable qu'une partie des chamois soit restée sur le plateau, mais cela n'explique pas tout car il y a déjà bien des années que nous n'avons plus d'enneigement significatif.
- Plus vraisemblablement, la pression de chasse, trop forte, ne tient pas compte de la prédation naturelle du loup. En ce qui concerne les loups, ils agissent plus sur le comportement que sur le nombre de chamois prédatés. En effet, nous savons maintenant qu'il y a un effet de dispersion plus que de « consommation ». Ainsi, il est fort possible qu'avec le manque de neige et l'éclatement des hardes, nos comptages soient partiellement faussés.
- Les premières années de comptages, des postes « mobiles » qui longeaient les crêtes avaient été installés. Ils ont été supprimés car ils n'apportaient pas d'observations supplémentaires (il y avait toujours un manteau neigeux important au moment du comptage à cette époque-là et les chamois se regroupaient dans les pentes moins enneigées).

Il faudra peut-être à l'avenir les restaurer compte tenu du changement climatique.

Le nombre de chamois sur Archiane en revanche est en hausse (50) par rapport à l'an dernier ; cette année se situant juste dans la moyenne qui oscille entre 40 et 50 individus.

Il n'en reste pas moins que le chiffre global de 106 chamois est l'un des comptages les plus faibles enregistrés. Comme déjà énoncé plus haut, le loup peut modifier le comportement des chamois ainsi que la composition des hardes, mais les plans de chasse et l'attribution des bracelets doivent aussi être pris en compte : il est nécessaire de diminuer notablement les « prélèvements », ce que la LPO demande depuis des années. Il semble que, vu les « difficultés » de réalisation des plans de chasse, la fédération des chasseurs de la Drôme ait consenti depuis deux-trois ans à réviser à la baisse le nombre de chamois à tuer. Une baisse bien trop faible pour une espèce qui ne fait aucun « dégât » et qui est en forte diminution... Le tir de chamois est avant tout une chasse de loisir et en aucun cas une obligation liée aux dégâts qu'ils pourraient occasionner.



Poste de comptage chamois © Didier Fayolas



Chamois femelle avec un eter et un cabri © François Chesnais

Notons cependant que la plupart des femelles identifiées étaient suitées (accompagnées d'un cabri).

Les 106 chamois comptés ne représentent qu'une densité d'à peine plus de 2 individus aux 100 ha. La capacité du site pourrait être quatre à cinq fois supérieure (10 à 12 aux 100 ha).

Lors du comptage, d'autres espèces ont été aperçues (à titre indicatif et non exhaustif) :

Samedi après-midi, Glandasse Ouest : 15 bouquetins (1 mâle, 3 femelles, 3 jeunes, les autres non précisés), 3 aigles royaux (2 adultes, 1 jeune de l'année), 2 gypaètes adultes, 25 vautours fauves, 1 épervier, 2 grands corbeaux, plusieurs craves à bec rouge...

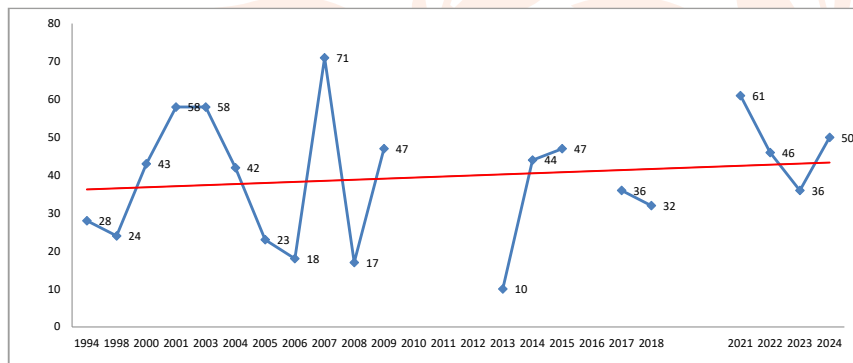
Dimanche matin, Archiane : 19 bouquetins (3 mâles, 6 femelles, les autres non précisés), 2 cerfs (un 10 cors, l'autre 4 à 5 ans) et 5 biches vers les Quatre Chemins, 1 héron cendré, 1 gypaète barbu...

Je voudrais remercier chaleureusement tous les participants et participantes à ces comptages, encore une fois très nombreux (55 observatrices et observateurs sur les deux jours). Sans eux, il est évident que ces comptages ne pourraient se faire. Merci, pour leur constance, aux « anciens », fidèles, expérimentés, qui souvent viennent depuis le début et... sont toujours vaillants ! Bienvenue aux jeunes et à ceux qui participent pour la première fois et qui, j'espère, « assureront la relève » (selon la formule consacrée). La petite formation du samedi matin a toujours du succès...

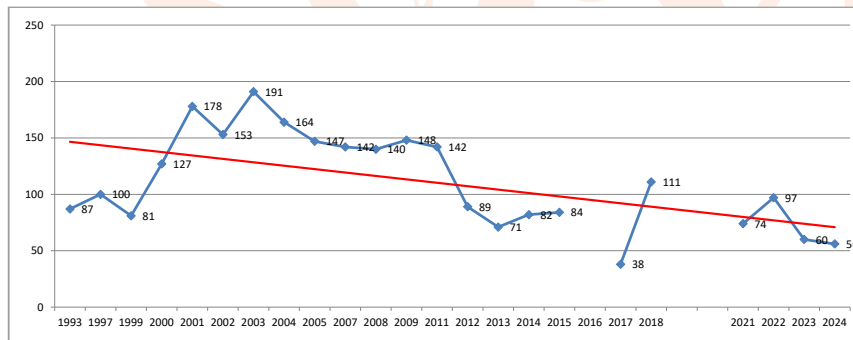
Comme d'habitude, les responsables de postes sont des personnes compétentes et expérimentées possédant une longue-vue de bonne qualité et connaissant bien le terrain. Les autres participants, moins aguerris et/ou moins bien équipés, se sont répartis sur les différents postes, assurant un accompagnement précieux tant pour la sécurité en montagne que pour une observation complémentaire bien utile.

Nous vous donnons rendez-vous pour le prochain comptage car c'est dans le long terme, le renouvellement et le suivi régulier que nous pourrions affiner l'évolution des effectifs. ■

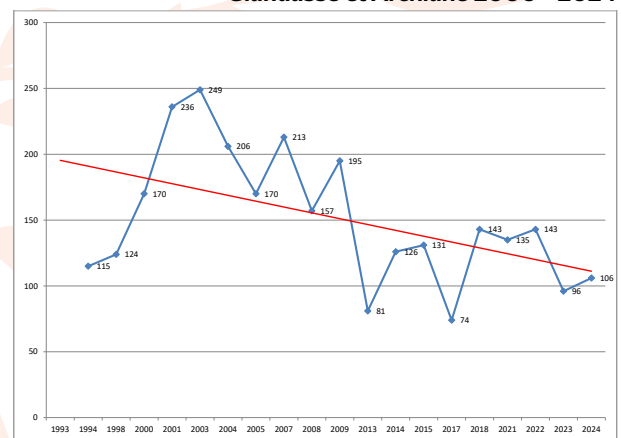
Évolution des effectifs chamois Archiane 2024




Évolution des effectifs chamois Glandasse 2024



Évolution des effectifs chamois Glandasse et Archiane 2000 - 2024



LA VÉGÉTALISATION EN ZONE HUMIDE : L'IMPORTANCE DU VÉGÉTAL LOCAL

 Ninon Claude, Chargée de mission Gestion de milieux naturels et Jean-Baptiste Decotte, Coordinateur d'équipe Gestion de milieux naturels à la LPO de l'Isère

L'utilisation de végétaux locaux et adaptés au climat est essentielle pour préserver la biodiversité. Nous vous expliquons pourquoi et comment nous les utilisons en Isère.

Ces espèces, déjà acclimatées, garantissent une diversité génétique durable et sont bénéfiques à la préservation de la biodiversité locale, tant au niveau floristique que faunistique. Il est donc important de pouvoir se tourner vers des structures proposant ce type de semis et plants, comme Phytosem ou Zygene, spécialisées dans les semis de végétal local, ou encore Arbre Haie Forêt qui peut fournir des pieds de plantes aquatiques locales.

La végétalisation des mares bâchées se fait avec des plantes aquatiques non protégées, provenant de mares gérées par la LPO. Cela présente plusieurs avantages : les plants sont déjà acclimatés aux conditions locales et le risque d'importer des maladies et des espèces exotiques envahissantes est grandement limité. **Cette approche permet aussi une double action : végétaliser les nouvelles mares tout en assurant l'entretien des anciennes.** La période idéale de végétalisation s'étale sur le printemps et l'été (attention aux pontes !),

lorsque les plantes sont suffisamment développées pour pouvoir les extraire avec leurs racines. Par la suite, les plants sont fixés dans les mailles du filet coco avec un peu de terre, facilitant leur enracinement. Une dizaine d'espèces sont utilisées pour la végétalisation des mares, elles permettent de limiter la présence de plantes avec des développements racinaires trop importants qui risqueraient d'endommager les membranes. Concernant les mares naturelles, aucune intervention artificielle n'est réalisée afin de laisser la banque de graines du sol s'exprimer naturellement, **permettant une végétalisation spontanée et respectueuse des dynamiques écologiques locales.**

Pour les semis de prairie autour des milieux aquatiques, deux techniques principales sont utilisées : le semis à la volée et l'hydroseeding. Le semis à la volée, méthode simple et manuelle, consiste à disperser à la main un mélange de graines directement sur le sol. L'hydroseeding, en revanche, est une méthode plus technique, idéale pour les grandes surfaces ou les zones difficiles d'accès. Réalisée au printemps, cette technique repose sur la projection hydraulique d'un mélange de graines, d'engrais, de fibres et d'eau.

Elle offre de nombreux avantages, notamment une protection efficace contre la dessiccation et une application rapide et uniforme des semis. ■



Mare à Bévenais © Jean-Baptiste Decotte

Ninon Claude, Chargée de mission Gestion de milieux naturels et **Jean-Baptiste Decotte**, Coordinateur d'équipe Gestion de milieux naturels à la LPO de l'Isère

En Isère, plusieurs actions de restauration de milieu à sonneur et de suivi de cette espèce sont réalisées depuis plusieurs années.

Le sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) est une espèce d'amphibiens très menacée au niveau national, mais aussi régional et départemental. **En Auvergne-Rhône-Alpes, le sonneur connaît une régression particulièrement forte.** On dénombre en Isère une quarantaine de populations réparties sur 36 communes, dont une seule population présentant plus de 100 individus adultes, et une dizaine de populations avec plusieurs dizaines d'individus. Le reste des populations se compose seulement de quelques individus. La LPO de l'Isère suit actuellement six de ces populations avec un protocole de Capture-Marquage-Recapture (CMR), afin de pouvoir estimer leur taille.

Des suivis de populations sont donc réalisés par CMR pour savoir si une population ou une espèce est en déclin, puis déterminer les mécanismes qui en sont la cause, impactant la dynamique et la viabilité des populations. **Cette méthode est la plus adaptée car elle apporte des informations sur la démographie et la dynamique de la population.**

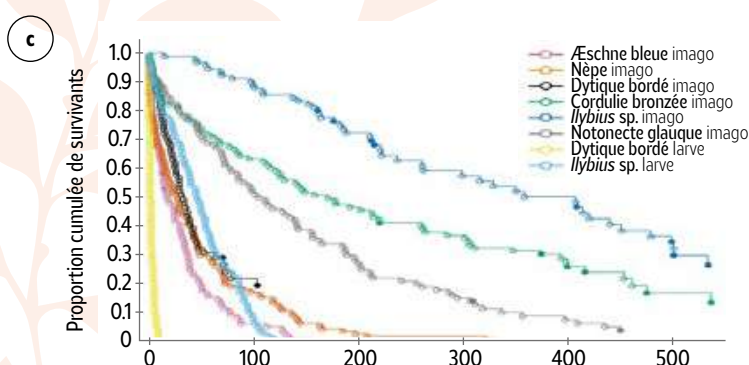
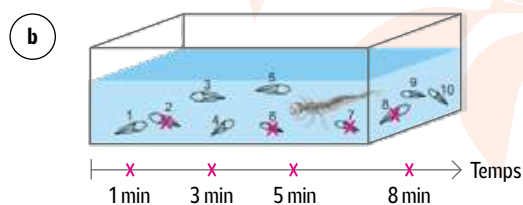
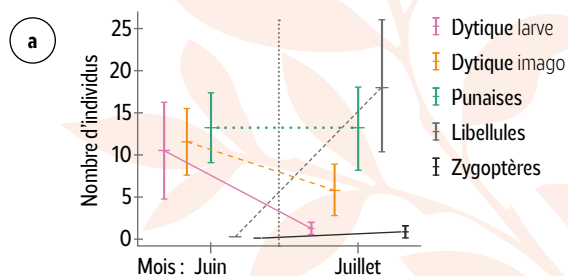
Pour effectuer une CMR sur un sonneur à ventre jaune, il est nécessaire de réaliser une photo de son ventre (carte d'identité de chaque individu). La manipulation doit être réalisée avec le plus grand soin et par des personnes habilitées. Tous les sonneurs d'un point d'eau sont capturés et placés dans un seau d'eau et un autre seau est placé à proximité. Les sonneurs sont manipulés les uns après les autres pour la prise de la photo et l'identification du sexe, puis sont placés dans le seau vide. Une fois tous les sonneurs photographiés, ils sont relâchés dans le milieu et d'autres informations supplémentaires sont relevées. Au moins quatre sessions sont effectuées par an sur chaque site et pour les sites de grande taille, chaque session est constituée de deux passages sur deux jours d'affilée. Les photos sont ensuite analysées et triées, puis les tailles de population sont calculées



Sonneur à ventre jaune © Rémi Fonters

avec le logiciel R. Le sexe ratio est également étudié ainsi que les classes d'âge et la distribution des sonneurs dans les différents points d'eau de chaque site au cours de la saison.

L'écologie particulière du sonneur le lie, pour sa reproduction, à des petits milieux aquatiques (mares, vasques, ornières), augmentant énormément le risque de mortalité des œufs et têtards face aux sécheresses et/ou pluies trop violentes. **S'ajoutent à cela des problématiques liées à la destruction de son habitat, comme les changements de pratiques et la circulation d'engins forestiers dans des ornières en période estivale.** Enfin, la prédation, principalement par les insectes sur les œufs et les larves, représente également un fort impact sur ces populations, comme l'illustre le graphique 1, en particulier du fait de la perturbation du fonctionnement naturel de son milieu de vie (les perturbations entraînent des changements dans les déplacements et les colonisations des invertébrés aquatiques). Le grand dytique, *Dyticus marginalis*, par exemple, est capable de prédater tous les têtards d'une ponte moyenne de sonneur à ventre jaune en quelques heures seulement, plus rapidement que tous les autres insectes prédateurs. Il a également été démontré que cet insecte est présent en grande densité dans des mares vieillissantes avec une végétation développée. **Ainsi, la création et le maintien des mares au stade perturbé, avec très peu de végétation, est une mesure de conservation importante pour le sonneur, lui permettant un meilleur succès de reproduction.**



Influence des insectes prédateurs sur la survie des têtards de *Bombina variegata* : **(a)** abondance des larves d'insectes dans les mares nettoyées *in situ* (sur le terrain) ; **(b)** prédation sur les têtards - expérience en laboratoire ; **(c)** temps de survie des têtards en conditions de laboratoire en présence de différents insectes prédateurs (larves et imagos de la même espèce présentées séparément).

La maîtrise foncière des sites est également très importante dans le cadre des actions de gestion des populations de sonneurs. La LPO est actuellement en cogestion de quatre sites, avec différents acteurs du territoire comme l'ONF sur la forêt des Blaches, la communauté de communes de l'Oisans, la commune de Miribel-Lanchâtre, ainsi que des agriculteurs et particuliers. **Cette cogestion permet de mener des actions de suivi de ces populations, mais également de création et de restauration de mares.** En effet, pour sauvegarder les populations de sonneurs à ventre jaune, il est donc dans un premier temps indispensable de leur permettre de se reproduire et d'avoir des succès de reproduction avec des têtards qui se métamorphosent. Ainsi, grâce à cette cogestion, la restauration et la création de mares ont donc été entreprises sur les quatre sites gérés par la LPO pour proposer aux sonneurs des mares de tailles, de profondeurs et d'ensoleillement différents en visant à chaque fois un maintien en eau jusqu'à la fin de la période de reproduction de l'espèce.

Malgré les actions précédemment citées, les populations de sonneurs continuent de s'effondrer. **Il n'est désormais plus possible d'espérer maintenir les populations de sonneurs à ventre jaune sans actions complémentaires.** Leur renforcement est ainsi l'étape clé pour permettre à ces populations de retrouver une taille de population viable.

Les trois objectifs principaux du projet sont d'augmenter la taille des populations de sonneurs des quatre sites gérés par la LPO, de garantir la qualité écologique des sites pour le sonneur et de développer une stratégie à long terme de conservation du sonneur à ventre jaune dans les Alpes. Cette action s'appuie sur les expériences réussies de réintroduction de sonneurs en Belgique (avec l'aide du zoo de Sainte-Croix) et en Normandie durant les dernières années ainsi que sur l'expérience du laboratoire LBBE et de la plateforme d'élevage EcoAquatron de Lyon pour la partie technique d'élevage (choix du stade de prélèvement, âge de relâcher, etc.). Concernant le choix des populations sources et receveuses, nous nous appuyons sur les analyses génotypiques conduites entre 2017 et 2020 sur l'ensemble des populations alpines de sonneurs, sur les résultats des suivis par CMR en Isère et sur notre expérience de gestion des quatre sites. ■



Mares à sonneurs en réseau, Miribel-Lanchâtre © Ninon Claude




Sonneur à ventre jaune © Sylvain Chapuis

Synthèse suivi pluriannuel de *Bombina Variegata* / Miribel-Lanchâtre

Miribel	Type de suivi des <i>Bombina variegata</i>	Effectif total adultes + immatures + juvéniles	Adulte				Immature	Juvéniles	Emmergents	Têtards	Pontes		Succès de reproduction
			Mâle	Femelle	Indéterminé	Total					Oufs	Ponte	
2009	Opportuniste	9			9	9							
2011	Opportuniste	1			1	1							
2012	Opportuniste	6			6	6	2						
2018	Opportuniste	14	11	3		14						1	
2019	Opportuniste	7			7	7							
2020	Opportuniste	10	3	3	4	10							
2021	CMR	26	13	13		26						2*	
2022	CMR	19	13	5		18	1				40	5	
2023	CMR	17	13	6		17			134	101	21		
2024	CMR	23	18	8		21	2	2	54	135			
	Opportuniste	12			12	12							

UN AUTOMNE ASSEZ TRANQUILLE !

 Serge Risser, Bénévole LPO en Isère

L'automne n'est pas encore complètement terminé, mais l'essentiel de la migration postnuptiale est achevé fin novembre.

Pour l'Isère, le site le mieux suivi est celui du Guillon, proche du col du Fau, qui rassemble plusieurs dizaines d'observateurs chaque week-end.

Parmi les observations les plus remarquables, au niveau des zones humides, un passage de 6 cormorans pygmées en vol à Châbons le 20/11, repérés par un élève de BTS GPN de La-Côte-Saint-André, 5 fuligules nyroca sur un étang de Saint-Anne-sur-Gervanne le 13/11, 1 femelle d'eider à duvet sur le réservoir de Beauvoir le 17/11, 1 ibis falcinelle à Crolles les 11-12/09 et au lac Clair à Saint-Savin le 23/09. Dans la famille des ibis, Landi, bagué n°804, issu du programme de réintroduction des ibis chauves, séjourne à Apprieu entre le 19 et le 27/10, et peut-être aussi à Eclose le 03/11. **Souhaitons qu'il ne subisse pas le même sort que certains de ses congénères abattus au fusil en Italie !**

Un bel afflux de faucons kobez tient les observateurs et les photographes en alerte sur la seconde quinzaine de septembre avec une quinzaine d'individus très majoritairement de 1ère année à Sardieu. Le même site est connu comme halte migratoire régulière pour les rolliers d'Europe.

Dans un dortoir de busards à Marcilloles se présente un busard pâle de 2ème année entre le 21 et le 25/10. Un élanion blanc est également observé à Sablons le 26/08.

Le pluvier guignard, migrateur recherché, se fait bien rare ! Un groupe de 9 individus est signalé à Tête Chevalière sur le Vercors, un oiseau est entendu vers Allevard, mais aucun n'est trouvé sur les sites habituels de la plaine de Bièvre pourtant assidument prospectés par des habitués. Un martinet pâle est reconnu en vol mi-octobre dans le Royans ainsi qu'un pipit à gorge rousse à Hières-sur-Amby. Parmi les groupes d'alouettes des champs, se faufile une alouette calandre le 10/11 du côté du Trièves.

Un pouillot à grands sourcils est capturé et bagué dans le cadre d'un programme scientifique à Brangues le 16/10, un second individu est entendu à Châbons. Une pie-grièche grise fréquente la tourbière de l'Herrétang mi-octobre tandis qu'un autre individu est signalé à Saint-Honoré mi-novembre. Quelques rémiz se laissent difficilement observer dans la réserve du Drac. Enfin, un bruant des neiges est entendu en vol le 21/11 à Gillonnay. **Il nous reste à espérer une vague de froid cet hiver qui déplacerait les oiseaux d'eau qui stationnent actuellement plus au Nord ! ■**



Faucon kobez © Guillaume Brouard

La LPO dans la Loire

UN SEMI-MARATHON TURQUOISE POUR LA VALLÉE DU GIER

 **Bénédicte Canal**, Chargée de mission à la LPO de la Loire

Ce semi-marathon de la biodiversité consiste à planter ou restaurer 21 km de haies et créer ou restaurer 21 mares sur la trame turquoise du bassin versant du Gier afin d'y renforcer les corridors écologiques.

Ce programme a démarré à la suite d'un appel à projet lancé en 2022 par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse (AERMC), auquel a répondu une entente constituée par Saint-Étienne Métropole (SEM) et le Syndicat Mixte du Gier Rhodanien (SyGR). Côté Loire, le projet est financé à hauteur de 70 % par l'AERMC et à 30 % par l'entente SEM/SyGR et le Département de la Loire.

La LPO AuRA est partenaire de SEM/SyGR pour planter deux kilomètres de haies et créer quatre mares forestières, notamment pour le crapaud sonneur à ventre jaune, une des espèces cibles.

Mares et haies sont des habitats exploités comme réservoirs de biodiversité (refuges, reproduction, alimentation) mais elles permettent aussi à de nombreuses espèces de se déplacer (transit, dispersion).

En plus de leur rôle de corridors écologiques, les haies sont également indispensables à la protection des sols, en filtrant les eaux tout en limitant leur érosion liée au ruissellement,

en permettant une meilleure infiltration des eaux de surface grâce au système racinaire, en limitant l'impact du vent sur les cultures et en abritant nombre d'auxiliaires luttant contre les ravageurs de cultures.

Une fois la trame turquoise délimitée selon plusieurs critères environnementaux, une campagne de communication a été lancée courant 2023 par l'entente SEM/SyGR auprès des communes concernées par ce semi-marathon.

À ce jour, trois projets sont en cours pour la LPO, pour un linéaire de 700 mètres de haies et une mare forestière, sur les communes de Saint-Paul-en-Jarez, Valfleury et la Grand-Croix. Une visite sur chacun des sites et plusieurs échanges avec les propriétaires ont permis de valider conjointement l'implantation des haies et les essences sélectionnées, toutes issues d'une pépinière labellisée « Végétal local ». Afin d'assurer le meilleur taux de reprise, chaque propriétaire s'est engagé à préparer le terrain en amont des chantiers. Un bon paillage et un bon arrosage favoriseront également la reprise des plants.

Les chantiers ont commencé à l'automne 2024 et se poursuivent cet hiver 2024/25. Une seconde campagne se déroulera durant l'hiver 2025/26, alors à vos bûches !


Un grand merci à tous les bénévoles qui se sont investis ou qui s'investiront durant ces campagnes ! ■



Les partenaires de ce « Marathon de la biodiversité », sont l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Saint-Etienne Métropole, le Syndicat mixte du Gier Rhodanien et le Département de la Loire.



Le crapaud sonneur à ventre jaune est l'une des cibles de cette action © Emmanuel Véricel

 **Bénédicte Canal**, Chargée de mission à la LPO de la Loire

La LPO AuRA est partenaire du programme LIFE Loire-en-Forez, dont les travaux vont bientôt démarrer, pour rendre d'ici 2030 son caractère sauvage au fleuve Loire fortement dégradé, sur une trentaine de kilomètres dans sa traversée de la Plaine du Forez.

Sauvage... Qu'en est-il de notre plus long fleuve de France réputé sauvage? En effet, du fait de diverses actions de prélèvements des sédiments et de la création de barrages, la Loire a fini par perdre une partie de son caractère sauvage, y compris en amont. Les sédiments retenus au niveau des barrages hydroélectriques ne peuvent plus être redistribués à l'aval de ces ouvrages.

Cet appauvrissement en sédiments entraîne une incision du lit mineur de la Loire dont le matelas alluvial s'affaisse, abaissant d'autant le niveau des eaux et perturbant la dynamique fluviale et tout ce qui en découle, notamment le renouvellement des berges. Plusieurs types d'habitats, notamment des berges meubles et des îlots et bancs de graviers, tendent ainsi à disparaître.

C'est pourquoi le Département de la Loire s'est engagé, via l'outil financier LIFE, dans un programme de restauration de la Loire sur un tronçon d'une trentaine de kilomètres, compris entre Saint-Just-Saint-Rambert et Feurs. Trois sites Natura 2000, la ZSC¹ « Milieux alluviaux et aquatiques de la Loire » (FR8201765), la ZPS² « Écozone du Forez » (FR8212002) et la ZPS « Plaine du Forez » (FR8212024) sont pour partie concernés par ce programme.

Suite à l'exploitation des sables et graviers, le fleuve s'est enfoncé parfois de plus de 2 m et coule désormais sur le substrat de marnes vertes (à droite) © Département de la Loire



À droite, on voit bien le lit du fleuve fortement enfoncé dans le substrat
© Département de la Loire



Ces travaux d'ampleur consistent à remobiliser des sédiments prélevés le long des bords de Loire afin de les redistribuer à des endroits stratégiques pour reconstituer le matelas alluvial et restaurer les annexes fluviales et anciennes gravières. Ce « recyclage » des sédiments évite d'avoir recours à des matériaux exogènes et limite ainsi l'introduction supplémentaire d'espèces exotiques.

Ce projet d'envergure, d'un montant d'environ six millions d'euros, est financé à 60 % par l'Europe grâce au programme LIFE Loire-en-Forez, et co-financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Si ce programme a réellement débuté en 2023, les premiers travaux de restauration ne commenceront qu'à partir de 2025, en raison de quelques imprévus, et se poursuivront jusqu'en 2029, pour une fin de programme en 2030.

En tant que partenaire, la délégation territoriale Loire de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes s'est engagée pour le suivi de diverses espèces le long du tronçon concerné par les travaux. L'érosion des berges, destinée à remobiliser les sédiments, sera en effet favorable aux espèces creusant des galeries dans ces habitats meubles, comme le martin-pêcheur d'Europe, classé à l'annexe I de la Directive Oiseaux, l'hirondelle de rivage et le guépier d'Europe. La création d'îlots et de bancs de graviers dans le lit de la Loire procurera des habitats pionniers favorables à la sterne pierregarin, également classée en annexe I de la Directive Oiseaux et historiquement nicheuse sur ce tronçon de la Loire, au chevalier guignette et au petit gravelot.

Après avoir établi un état initial des différents secteurs avant travaux, les suivis post-travaux permettront d'évaluer la fréquentation des nouveaux habitats créés durant les quelques années suivantes, à savoir en 2027 (N+2), 2029 (N+4) et 2030 (N+5), en fonction de l'avancée des travaux. Ces prospections seront réalisées en canoë afin de localiser les sites et/ou les colonies et complétées par des comptages spécifiques depuis la berge afin d'être le plus exhaustif possible dans le décompte des individus des espèces visées.

Le crapaud sonneur à ventre jaune, listé aux annexes II et IV de la Directive Habitats Faune Flore et dont une population est connue à l'amont du tronçon concerné, fera quant à lui l'objet d'un suivi annuel. Des recherches préalables d'habitats favorables, notamment sur les sites de chantiers en cours et proches de la population existante, seront suivies de prospections nocturnes pour localiser à vue et au chant les éventuels individus sur ces sites pré-ciblés. Les grèves nouvellement créées sur le secteur de Craintilleux feront également l'objet de suivis puisqu'il n'est pas impossible, bien que la littérature évoque peu ce cas particulier, que la population existante se disperse à l'aval via le fleuve, et colonise ces habitats pionniers.

Lors de ces diverses prospections, nous aurons besoin de bénévoles pour accompagner les salariés. Alors si des balades sécurisées en canoë ou des virées nocturnes vous intéressent à partir du printemps 2025, contactez la LPO de la Loire : benedicte.canal@lpo.fr

Et pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre page dédiée « Restaurer la Loire avec le programme Life Loire-en-Forez » :



auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/projets/restaurer-la-loire-avec-le-programme-life-loire-en-forez ▶ ■

Ou scannez le QR Code !


¹ZSC : Zone spéciale de conservation. Les ZSC visent à préserver les espèces et habitats naturels d'intérêts communautaires d'après la Directive Habitats de 1992.

²ZPS : Zone de protection spéciale. Les ZPS concernent la conservation des oiseaux sauvages d'après la Directive Oiseaux de 1979.



Au premier plan le lit de la Loire et de part et d'autre, d'anciennes gravières remplies d'eau © Département de la Loire

POURQUOI DE L'ÉCOPÂTURAGE SUR LE SITE LPO DE LA SAPIA ?

 Bertrand Montagny, Délégué territorial de la LPO de la Loire, référent Sapia

Depuis de nombreuses années que nous pratiquons l'écopâturage sur notre terrain de la Sapia dans le Pilat, on m'a souvent demandé pourquoi nous avons recours à cette pratique. Éléments de réponse.

Tout d'abord, le plan de gestion réalisé au tout début de l'achat du terrain par la LPO a acté de maintenir les milieux ouverts existants. Car la diversité des milieux engendre celle des espèces qui y vivent.

Pour effectuer ce travail, nous avons opté pour le pâturage par de gros herbivores (vaches et ânes jusqu'ici). Les anciennes prairies, abandonnées depuis fort longtemps, ont malheureusement en grande partie été envahies par la fougère aigle, qui a une fâcheuse tendance à coloniser l'espace et empêche les autres espèces de s'installer. Malgré plusieurs années d'efforts, la diminution de la densité des fougères est difficilement perceptible à un regard peu exercé. Mais, par cette action, nous nous inscrivons dans le temps long, même si le résultat est moins spectaculaire qu'avec un recours à des moyens mécaniques. Pendant des millénaires, la nature a été parcourue par de grands herbivores sauvages (bisons, aurochs, tarpans...) qui ont modelé le paysage, maintenant des milieux ouverts dans un conflit permanent avec l'expansion de la forêt. L'écopâturage reconstitue ce phénomène.

Depuis le début, nous avons toujours veillé à ce que les animaux paissant à la Sapia ne soient pas vermifugés chimiquement, car les effets des traitements antiparasitaires des ruminants et des équins sur les invertébrés et l'ensemble de la chaîne trophique sont délétères.

La présence de ces animaux a permis le retour en abondance des insectes coprophages mais également des invertébrés du sol, tels les vers de terre, qui, à leur tour, ont permis la réinstallation de taupes et d'autres petits prédateurs de cette pédofaune.

L'écopâturage est donc la meilleure façon de restaurer les milieux ouverts en corrigeant du mieux possible la disparition des grands herbivores indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes prairiaux.

Mais nous rencontrons une difficulté majeure : amener les animaux au moment le plus opportun, fin avril début mai, lors de l'apparition des jeunes pousses de fougères. Elles sont alors très fragiles au piétinement d'animaux lourds, mais nous avons malheureusement une grande difficulté à transporter en camion les animaux à ce moment-là.

Aujourd'hui, nous cherchons donc des solutions pour être plus efficaces :

- transport plus souple et distance réduite par intervention d'éleveurs plus proches,
- acheminement des animaux par transhumance à pied, si la distance est très réduite,
- éventuellement, coupe des jeunes fougères en attendant l'arrivée des animaux.

Nous sommes évidemment preneurs d'autres solutions et propositions qui pourraient alimenter nos réflexions. ■

Pour en savoir plus sur l'écopâturage, voir ce qui se fait sur la réserve naturelle de l'Étang de Cousseau en Gironde ou celle du Marais d'Yves en Charente Maritime (gérée par la LPO). Sur les nombreuses expériences de ré-ensauvagement en Europe (« rewilding ») avec de grands herbivores, voir le très intéressant documentaire « L'Europe à la reconquête de la biodiversité » diffusé sur ARTE.



En pâture, les ânes piétinent les jeunes pousses des fougères © Alain Mercieca

UNE COLONIE DE GUÊPIERS D'EUROPE AU CET DE SURY-LE-COMTAL

 Marc Pavailler, Bénévole LPO dans la Loire

Creusant des terriers dans les berges ou carrières sablonneuses des bords de Loire, cet oiseau a choisi depuis peu un CET (Centre d'enfouissement technique de déchets industriels) situé à Sury-le-Comtal comme lieu de nidification.

Migrateur protégé, le guêpier d'Europe a été noté pour la première fois comme nicheur à Saint-Pierre-de-Bœuf le 28 mai 1985. Depuis, il est régulièrement observé dans la Loire, nichant du nord au sud du département.

En mai 2022, environ vingt guêpiers ont choisi le centre d'enfouissement technique de déchets industriels « l'Orme » à Sury-le-Comtal pour nicher, abandonnant leur site de nidification proche, moins favorable car situé dans des carrières d'argile, moins propices au creusement des terriers. Ils y ont élu domicile dans un talus formé par un apport de terre meuble et de boues d'hydroxydes métalliques¹, étangs et prairies alentour offrant une nourriture abondante.

Informée de cette nidification, la LPO a contacté l'entreprise Sarpi Véolia, gestionnaire du site, pour éviter tout dérangement, en délimitant la zone des nids et en informant le personnel. Grâce à la réactivité de Véolia, la nidification a pu se poursuivre jusqu'à son terme en 2022.

En mars 2023, une convention a été signée entre la LPO et Sarpi Véolia pour trois ans, facilitant le suivi de la colonie par les bénévoles de la LPO et prévoyant des aménagements pour la biodiversité. En mai 2023, 23 guêpiers de retour de migration lançaient une nouvelle nidification dans le CET, portant le total estimé à 29 oiseaux.

Comptage des guêpiers par nos bénévoles © Alain Lemaître



Couple de guêpiers d'Europe © Alain Lemaître

Au printemps 2023, un talus de terre argileuse sans déchets toxiques situé sur un terrain adjacent au site de nidification a été décapé et rendu plus abrupt à la pelleuse. À l'hiver 2023-2024, des bénévoles de la LPO y ont créé à l'aide de tarières manuelles 12 terriers artificiels d'environ 1 mètre de profondeur et 8 centimètres de diamètre, et posé des perchoirs pour attirer les guêpiers à leur retour printanier.

Le 9 mai 2024, 35 guêpiers d'Europe étaient observés à nouveau dans le CET, atteignant 40 individus le 8 juin. 12 guêpiers ont été vus perchés face à la butte aménagée durant l'hiver, et au moins un couple a visité un terrier artificiel. Malheureusement, ces 12 individus ont préféré rejoindre leurs congénères au CET, sans doute en raison de leurs difficultés à creuser leurs chambres de ponte dans la terre argileuse.

L'année 2024 a donc été une belle réussite pour la nidification des guêpiers à Sury. Mais une réflexion est nécessaire, car à terme, ce CET va arriver à saturation de terre et d'hydroxydes, compromettant l'existence même du talus où nichent ces oiseaux. ■

¹ Composés identifiés : nickel, antimoine, cadmium, chrome, cuivre, plomb, zinc.

C'EST DE SAISON : LA MÉSANGE CHARBONNIÈRE

✍ Laurent Goujon, Bénévole et délégué territorial de la LPO de la Loire

La mésange charbonnière est l'un des passereaux les plus communs. Sédentaire, nous l'observons tout au long de l'année, des plaines aux montagnes, des villes aux campagnes.

Sous notre latitude, les mésanges charbonnières occupent leur territoire en toutes saisons ; les individus qui ont choisi un nichoir du jardin pour la reproduction au printemps sont sûrement pour partie les mêmes que vous observez actuellement à la mangeoire, accompagnés de quelques voisines. Certaines années à cette saison, nous remarquons que leurs effectifs sont significativement plus importants sur les points de nourrissage. Ceci est dû à un afflux de migrateurs plus nordiques, généralement en provenance des Pays Baltes. L'abondance des mésanges charbonnières et l'attachement à leur territoire impliquent qu'elles doivent le défendre très tôt en saison. Aussi, c'est l'un des premiers passereaux à chanter au mois de janvier à la faveur d'une journée ensoleillée, dès que l'allongement des jours devient sensible. En revanche, ce n'est que lorsque la météo deviendra plus clémente, à partir de la mi-mars ou en avril que débutera la construction d'un premier nid, un couple de mésanges charbonnières pouvant mener à bien jusqu'à trois nichées dans une saison si les conditions sont très favorables. ■



Mésange charbonnière (mâle) © René Diez

LE PROGRAMME « DÉCOUVERTES NATURE » PASSE AU TOUT NUMÉRIQUE

✍ Elsa Francès, Déléguée territoriale de la LPO de la Loire, référente pour le programme « Découvertes Nature »



Sortie terrain de la LPO © Marie-Hélène Chillet

En 2025, le programme annuel des activités est disponible uniquement en ligne. Un marque-page avec un QR code vous dirige vers l'agenda de notre site internet.

Cette nouvelle formule du « Découvertes Nature », mise en œuvre pour un an avant adoption définitive, permettra d'évaluer son impact sur la fréquentation des activités proposées à nos adhérents et au grand public.

Elle permettra de réduire notre empreinte écologique avec une consommation moindre de papier ; d'alléger nos dépenses et d'optimiser le temps de travail de l'équipe bénévole et salariée. Cette approche plus flexible va aussi permettre de mieux nous adapter aux changements de programme et de soutenir des initiatives bénévoles arrivant en cours d'année.


Un marque-page avec un QR code est en cours de création, pour accéder facilement à l'agenda de notre site Internet. Ce support papier ne se périmera jamais et sera diffusé à l'occasion d'événements ou d'échanges sur le terrain.

En 2025, nous continuons à vous proposer de nombreuses activités gratuites, conçues et animées par des bénévoles passionnés : missions de prospection ou d'observation, comptages, conférences, visites de Refuges LPO, ateliers... ainsi que des événements phares, tels que la journée des Refuges LPO ou nos assises territoriales annuelles.

Pour découvrir toutes nos activités :

auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/lpo-locales/loire/agenda ► ■

BIENVENUE À CYRIELLE JOURGET, NOUVELLE COORDINATRICE EEDD

 **Cyrielle Jourget**, Coordinatrice EEDD à la LPO de la Loire

« Je suis fière d'avoir intégré la LPO AuRA fin août, de plus dans ma contrée d'origine, la Loire. J'ai pour missions la coordination du pôle EEDD (Éducation à l'Environnement et au Développement Durable) de la délégation territoriale Loire, la coordination du réseau EEDD régional, un peu (plier) de vie associative et un poil (de muscardin) d'animation.


J'ai découvert le monde de la médiation scientifique et de la sensibilisation à l'environnement dans les Pyrénées-Orientales, pendant mes études pour comprendre le fonctionnement d'un écosystème. L'Association «Les petits débrouillards Occitanie» m'a donné le goût de l'éducation populaire. J'ai coordonné et animé des ateliers pour inviter jeunes, moins jeunes, novices, curieux.ses, amoureux.ses de la nature et ceux beaucoup moins enthousiastes, à se questionner sur le monde qui nous entoure.

Telle une fourmi qui fait des réserves pour la colonie, j'aime construire, organiser, trouver des plans B, C ou D, pour que l'équipe ait tout ce dont elle a besoin et l'esprit serein pour réaliser sa tâche la plus importante pour moi : transmettre l'envie d'agir en faveur de l'environnement. » ■



Cyrielle Jourget

COHABITATION AVEC LA FAUNE : RÉFLÉCHIR AVANT D'AGIR !

 **Claire Brucy**, Chargée de la médiation faune sauvage à la LPO AuRA



Colonie de grands murins © Bertrand Tranchand

« Je dois refaire la façade de mon commerce. Il y a des nids sous le toit, et les déjections des hirondelles vont salir le mur. Je ne souhaite pas détruire ces nids. Y-a-t-il des solutions ? »

Chaque année, des sites de reproduction d'espèces protégées sont détruits ou obturés au nom de travaux de rénovation ou pour empêcher les salissures (hirondelles, martinets, chauves-souris...), en toute ignorance de la loi. Certaines étant fidèles à leur nid ou gîte, condamner l'accès à leur lieu de reproduction met en péril la survie de ces espèces déjà en déclin. De plus, la loi interdit la destruction ou la perturbation intentionnelle des animaux mais aussi des habitats et cela même en l'absence des individus¹.

Il arrive que la dégradation d'un habitat soit inévitable. Les travaux sont alors possibles, en anticipant et à certaines conditions :

- Prévoir les travaux hors période de reproduction des animaux,
- Justifier des travaux et de l'absence d'alternative à la destruction,
- Proposer des mesures compensatoires,
- Informer la DREAL² pour validation, et demander éventuellement une dérogation à la destruction (dans certains cas particuliers) avant le début des travaux.

La LPO n'a pas de pouvoir de police et ne peut pas accorder les autorisations nécessaires. Mais elle peut conseiller, faire des préconisations et orienter vers les bons interlocuteurs. ■

¹ Une amende allant jusqu'à 150 000 euros et/ou une peine maximale de 3 ans de prison sanctionnent le non-respect de la loi.

² Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

MARC-ANDRÉ SELOSSE, INVITÉ À LA JOURNÉE DES REFUGES LPO

 Elsa Francès, Coordinatrice bénévole Refuges LPO (Loire - Particuliers)

La seconde journée des Refuges LPO dans la Loire a rassemblé plus de soixante-cinq participantes et participants, tous passionnés par la préservation de la biodiversité et les pratiques environnementales durables, autour de ce spécialiste des sols.

Cet événement, destiné aux propriétaires de refuge particuliers, s'est tenu le 12 octobre au Treuil - tiers-lieu rural et Refuge LPO - situé à Chambœuf.

La journée a été ponctuée d'échanges enrichissants entre les participants, qui ont pu partager leurs expériences et astuces pour favoriser la biodiversité dans leurs propres refuges. Une bourse aux plantes, particulièrement généreuse cette année, a permis à chacun d'enrichir son jardin de nouvelles espèces non exotiques ou invasives. De plus, une visite du site a été organisée par l'équipe du Treuil, ce qui a permis de découvrir les initiatives dédiées à la transition agricole, alimentaire et environnementale. Mais surtout, cette année, l'événement a eu l'honneur d'accueillir Marc-André Sélosse, mycologue, botaniste et professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle. Il dirige l'équipe « Interactions et évolution végétale et fongique » et est l'auteur du livre « Nature et préjugés » (éd. Actes Sud), qu'il est venu présenter.

Lors de sa conférence, Marc-André Sélosse a partagé des histoires naturelles - de microbes, de plantes et d'animaux - à travers lesquelles il s'est efforcé de déconstruire les idées reçues qui nuisent à la compréhension de la nature, y compris de la nature humaine. Ainsi, il nous propose d'ajuster nos comportements en conséquence et invite chacun à participer activement à l'histoire naturelle.

Marc-André Sélosse



Conférence de Marc André Sélosse © Alain Mercieca

Marc-André Sélosse a expliqué avoir écrit son dernier livre pour clarifier notre lien avec le monde vivant et éveiller les solutions positives qui se trouvent dans les sciences du vivant. Sa présentation fut une invitation à repenser notre place dans le monde naturel et à agir pour un avenir plus harmonieux avec la nature.

Cette journée a été une belle réussite : elle a permis d'accueillir de nouvelles personnes intéressées par la démarche des Refuges LPO et de renforcer l'engagement de tous pour la protection de la biodiversité et une relation plus respectueuse avec l'environnement. ■



La bourse aux plantes, très fournie cette année © Alain Mercieca

La LPO dans le Rhône

RENCONTRES TERRITORIALES LPO DANS LE RHÔNE DU 26 OCTOBRE 2024

✂ Marie-Agnès Consolo, Référente bénévole du groupe local LPO Colline de Fourvière et Julie Ruffion, Bénévole LPO du Groupe *Bubo bubo*, chargé du suivi du grand-duc d'Europe dans le Rhône

C'est sous le signe de la convivialité et de la richesse de la biodiversité, même en milieu urbain, que s'est déroulée cette journée.

La journée débute par le témoignage du groupe local LPO Colline de Fourvière, avec un exposé sur les actions locales, puis un autre présenté par Julie Ruffion, bénévole du groupe grand-duc « *Bubo bubo* » sur le bilan 2023-2024 de cette espèce (recensement et suivis par les bénévoles). Cette rencontre s'est déroulée dans une salle mise à disposition par la mairie, dans l'annexe du Vieux Lyon. À noter la présence de l'élue biodiversité du 5^{ème} Philippe Carry, qui a participé à diverses actions sur le terrain en tant que citoyen.

Objectifs et actions du Groupe local LPO colline de Fourvière

1 — Découvrir et faire découvrir la richesse de ce territoire, en limite urbaine, qui fera partie de la future trame verte :

Animation de sorties à différentes saisons, en circuits à partir de la basilique. Identification des espèces en duo faune-flore avec la présence d'une botaniste dans le groupe, Françoise, et de naturalistes bénévoles passionnés.

2 — Accueillir et protéger des espèces :

Suivi d'espèces, comme le faucon pèlerin, emblématique de Fourvière. Un nichoir a été placé sur la tour métallique et pour la 7^{ème} année, des juvéniles sont nés. Suivi d'autres espèces nicheuses sur toute la zone : mésanges, merles, rougegorges, troglodytes mignons, pics... Identification d'arbustes favorisant la pollinisation.

Faucon pèlerin © Ph. Gehin



Rencontres territoriales 26/10 © Ph. Rivière

3 — Valoriser la biodiversité par des actions et sensibiliser le public :

Cimetière de Loyasse, Refuge LPO depuis 2016, actions en lien avec un naturaliste-expert LPO, Fabien Dubois, missionné en partenariat avec la Ville de Lyon :

- Suivi de nombreuses espèces, dont plusieurs nicheuses : martinets noirs dans le fortin, crécerelle, mésanges dans les nichoirs de la pinède, chiroptères, rougequeueux noirs...
- Mare avec ses espèces : libellules, amphibiens, insectes... Restauration prévue prochainement.
- Hôtel à insectes suivi régulièrement. Création de haies sèches avec les ailantes taillées par les agents.
- Plantation au printemps d'aromatiques favorisant la pollinisation dans les jardinières en pierre sur l'espace public.

4 — Autres actions sur le 5^{ème} arrondissement :

Actions citoyennes au parc de Champvert, parc de la Garde, au Point du Jour, en lien avec les CIL (Comités d'intérêt locaux), Fabien et la Ville de Lyon, réalisées avec des bénévoles, des agents techniques.

- Suivi de 5 mares avec restauration si nécessaire, création de haies sèches, distribution de nichoirs aux habitants.
- Prospection nocturne « alyte » aux jardins collectifs des Églantiers, au-dessus de Gorge de Loup.
- Intervention au lycée Saint-Just auprès d'un groupe d'élèves en terminale, sensibilisés à la biodiversité en lien avec leurs professeurs : prospection d'espèces dans le parc du lycée, fabrication de nichoirs à mésanges, prospection botanique.

Le grand-duc d'Europe

Avec ses 150-188 cm d'envergure et 58-75 cm de long, le grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) est le plus grand rapace nocturne du monde. Il fait partie de la famille des Strigidés comme Hedwige, la célèbre Harfang des neiges d'Harry Potter. Ce colosse de la nuit est reconnaissable notamment grâce à ses yeux d'un orange incroyablement vif. Les juvéniles sont de couleur chamois tandis que les adultes sont plutôt de couleur brun strié de sombre et arborent en haut de leur grosse tête de longues plumes sensorielles appelées aigrettes. Ces appendices permettent de traduire l'état émotionnel des individus et ne sont pas ses oreilles contrairement à certaines croyances.

C'est une espèce carnivore qui ne fait pas la difficile en ce qui concerne son alimentation : tout y passe ! Mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles, insectes... la sélection des proies dépend de la disponibilité, mais sachez, qu'en moyenne, il n'a besoin de passer qu'entre 10 et 20 % de la nuit à chasser pour en attraper une. Cette diversité se retrouve également dans le choix de son habitat : il est possible de l'observer dans des falaises, des carrières, des forêts mais aussi dans le nid d'autres espèces comme la cigogne blanche ou des nichoirs qui n'étaient pas installés pour lui au départ comme le faucon sacre. C'est un squatteur professionnel qui ne fait pas de nid.

Le Groupe *Bubo bubo* suit chaque année, à l'aide de prospections collectives et individuelles, la reproduction de cette espèce en se calant sur son cycle de reproduction. Entre novembre et février sont repérés les mâles chanteurs ou les couples chanteurs si madame daigne répondre à monsieur. Entre mi-janvier et fin mars, c'est la période la plus sensible : celle de nidification. Aucune observation ne doit être faite à ce moment-là car un dérangement de l'espèce peut entraîner un échec de sa reproduction. La femelle pond habituellement deux à trois œufs et couve pendant 35 jours. Enfin, de mai à juillet se déroule le développement des jeunes qui restent au nid jusqu'à octobre avant de se disperser. Leur existence et nombre sont mis en évidence à vue ou à l'ouïe.

La saison 2023-2024 a permis de recenser au moins 24 sites avec un couple nicheur (reproduction mise en évidence) et un total de 36 poussins. Le Groupe *Bubo bubo* remercie les 88 observatrices et observateurs salariés et bénévoles qui ont participé, et nous espérons vous voir nombreux pour la saison 2024-2025 !



Grand-duc d'Europe © Loup Noally

Après les présentations, nous avons pique-niqué au pied de la basilique, dans un écrin de verdure et une ambiance chaleureuse.

Puis, balade en duo oiseaux-botanique avec un circuit depuis la basilique, via le chemin des hauteurs, la partie haute du théâtre romain et retour par les jardins du Rosaire.

La visite naturaliste du cimetière de Loyasse ne fut pas possible à cause des fêtes de Toussaint. Ce sera reprogrammé. Des moments sympatiques partagés, et pour certains, une découverte de la richesse naturaliste de cette zone. ■



Rencontres territoriales 26/10 © Ph. Rivière

LA LPO DU RHÔNE SIÈGE DANS LES COMMISSIONS DE SUIVI DE SITES

 Thierry Gastineau, Bénévole LPO dans le Rhône

Les Commissions de Suivi de Sites (CSS) sont créées par les préfets départementaux dans chaque bassin industriel comprenant des installations classées « SEVESO seuil haut ».

Leurs missions : améliorer l'information et la concertation des différents acteurs et actrices sur les risques technologiques, débattre sur les moyens de prévenir et de réduire ces derniers, sur les programmes d'actions des responsables des activités à l'origine du risque et sur l'information du public en cas d'accident. Elles sont composées de représentant-e-s, nommé-e-s par le préfet, de tous les acteurs et actrices impliqués dans la maîtrise du risque, des riverain-e-s, et des salarié-e-s.

Sur les douze CSS du Rhône, la LPO siège dans quatre d'entre elles aux côtés de FNE (France Nature Environnement) et du RES (Réseau Environnement Santé) : trois sur le secteur nord du Rhône et celle de Pierre Bénite. Nous y sommes représentés par E. Rivière, P. Belloir et T. Gastineau dans les réunions annuelles. Ces réunions nous permettent d'être vigilants et de réagir le cas échéant sur les risques de pollutions (accidentelles ou non) de l'environnement et leur impact sur la biodiversité qui pourraient survenir dans le cadre des activités des sites industriels concernés.

Outre ces réunions, nous avons décidé avec FNE et en accord avec la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) de nous rendre sur les sites industriels afin de mieux nous rendre compte des activités des sites et des risques potentiels. C'est ainsi que le 25 septembre, la première visite a été organisée sur le site de la société STOCKMEIER France à Arnas, société qui reconconditionne des gros volumes de substances chimiques et alimentaires. Nous avons eu des échanges constructifs avec la direction et avons constaté que le risque de pollution de l'environnement semble maîtrisé. Cette visite nous a donné l'occasion d'aborder le sujet de la biodiversité au sein de ce site industriel et de présenter le **MOOC Entreprises et Biodiversité** (scannez le QR code ci-dessous) développé par la LPO en partenariat avec le MEDEF. ■



Élisabeth Rivière (LPO), Edith Oresta (FNE), Thierry Gastineau (LPO) et Christophe Cosnefroy (directeur Stockmeier France) © Stockmeier



MIGRATION POSTNUPTIALE DANS LE NORD BEAUJOLAIS

 Jean-Michel Béliard, Bénévole et délégué territorial de la LPO du Rhône

EurobirdWatch est un événement européen de BirdLife International créé en 1993. Il se déroule au début de chaque mois d'octobre et met en avant le phénomène de la migration par le biais d'activités ouvertes à tous, comme des sorties de terrain, des points d'observation sur les sites de passage des oiseaux migrateurs, des conférences, des expositions ou divers ateliers et animations. En France, ces journées européennes de la migration sont organisées par la LPO.

Comme chaque année, la commune de Saint-Christophe-la-Montagne (Deux-Grosnes) a été retenue pour l'observation de la migration. En effet, un belvédère situé près de l'église permet d'avoir une bonne vision sur la vallée de la Grosne et ainsi voir le flux des migrateurs venant du nord.

Le week-end des 5 et 6 octobre 2024, la LPO du Rhône avait donné rendez-vous aux adhérentes, adhérents et au public à participer à ces deux journées migration.

Samedi 5 octobre, vingt-deux personnes étaient présentes pour observer, dénombrer et noter les oiseaux. Une météo favorable nous a permis d'identifier plus d'une centaine de milans royaux (108), 59 buses variables, 2 éperviers d'Europe, 156 hirondelles rustiques, 77 hirondelles de fenêtres, 2 cigognes blanches, 51 pinsons des arbres, 25 grands cormorans, 4 grives musciennes et 12 pigeons ramiers. En comptant les quelques espèces locales, ce sont plus de 587 individus de 33 espèces différentes qui ont été observés.



Épervier d'Europe © Céline Chabot-Canet

Dimanche 6 octobre, une météo défavorable (averse, brouillard) a tout de même rassemblé dix-huit personnes très motivées. Côté rapaces, peu de milans royaux (24) et de buses variables (22), mais de beaux passages de passereaux, notamment pinsons des arbres (220), grives musciennes (42) et hirondelles rustiques ont été observés à la grande joie des observatrices et observateurs qui ont permis à certains de parfaire leurs connaissances des oiseaux en vol. Ce sont plus de 482 individus de 17 espèces différentes qui ont été observés.

C'est avec des images plein les yeux et quelques critères d'identification des oiseaux en vol que nous nous sommes quittés, et donné rendez-vous en 2025. ■

Groupe des participantes et participants à EurobirdWatch © Jean-Michel Béliard



La LPO en Savoie

LA FORMATION « ORNITHO » EN SAVOIE, C'EST PARTI !

✍ Sébastien Marie, Bénévole et délégué territorial de la LPO de Savoie

Le 18/10 s'est tenu le tout premier cours de la première formation « Ornitho » organisée par la LPO en Savoie. Une première promo qui doit encore trouver son nom mais qui a bel et bien pris son envol.

Mettre en place une formation « Ornitho » est une idée ambitieuse mais au cœur des missions de la LPO. On protège efficacement ce qu'on connaît, et il nous revient de faire connaître notre avifaune. Et puis, c'est un beau levier de la dynamique associative en impliquant une belle équipe d'encadrants et pourquoi pas en initiant de nouvelles vocations chez les stagiaires !

Nous avons pleinement bénéficié du concours isérois, en particulier de Daniel Thonon et Serge Risser que je remercie grandement ici et sans qui nous n'aurions pas pu y parvenir dès cette année.

En quelques semaines seulement, la formation s'est trouvée complète. Une solide équipe de 7 formateurs et 21 encadrants de sortie s'est constituée pour assurer le programme : pas moins de 21 cours en salle et près de 40 sorties proposées aux 35 stagiaires, tous avides d'apprendre à déterminer nos oiseaux. ■



> 18 SEPT. COURS 01 / SERGE RISSER
QU'EST-CE QU'UN OISEAU ? #1
Accueil, déontologie, matériel, processus d'identification, taxonomie.

> 9 OCT. COURS 02 / SEBASTIEN MARIE
QU'EST-CE QU'UN OISEAU ? #2
Anatomie, topographie... d'un oiseau. Anatomie d'une plume, présentation de la mue, introduction au vol.

> 6 NOV. COURS 03 / JEREMIE HAHN
LA VIE SEXUELLE DES OISEAUX
Présentation de la biologie de reproduction des oiseaux, illustrée d'exemples.

> 20 NOV. COURS 04 / SEBASTIEN MARIE
LES PASSEREAUX #1
Rappel taxinomique (position des Passeriformes) Présentation d'espèces communes et représentatives des familles plutôt granivores (de saison) : Fringillidae, Emberizidae, Passeridae... avec critères d'identification (dont cris)

> 27 NOV. COURS 05 / DOMINIQUE SECONDI
LES OISEAUX D'EAU 1/2
Présentation d'espèces communes et représentatives des Anatidae, Podicipedidae, Reilidae... avec critères d'identification (dont cris).

VOL LIBRE ET QUIÉTUDE DE LA FAUNE SAUVAGE : UNE CONVENTION SIGNÉE

✍ Sébastien Marie, Bénévole et délégué territorial de la LPO de Savoie



Signature de la convention vol libre et quiétude de la faune sauvage © LPO de Savoie

Samedi 28 septembre, le Comité Départemental de Vol Libre (CDVL73), le Département de la Savoie, le PN du Massif des Bauges, le Parc National de la Vanoise et la LPO de la Savoie se sont retrouvés pour la signature d'une convention.

L'objectif : définir les modalités de prise en compte des bulles de quiétude par les pratiquants de vol libre en loisir ou en compétition en Savoie. Il s'agit de protéger notamment la nidification du faucon pèlerin, de l'aigle royal, etc. mais aussi des espèces comme le bouquetin ou le chamois qui peuvent être dérangées par des survols notamment en hiver.

Il a fallu deux petites révolutions culturelles pour parvenir à un tel résultat : celle des pratiquants qui, autrefois, ignoraient voire méprisaient souvent ces enjeux ; mais aussi celle des naturalistes qui transmettent désormais les données au lieu de les cacher, pour qu'elles servent à la protection :



Biodiv'sport (cliquez ou flashez le QR code ci-contre).

Un exemple à imiter ailleurs ou avec d'autres pratiquantes et pratiquants de la montagne, toujours plus nombreux. ■

EN SAVOIE, IL N'Y A PAS QUE LA RACLETTE...

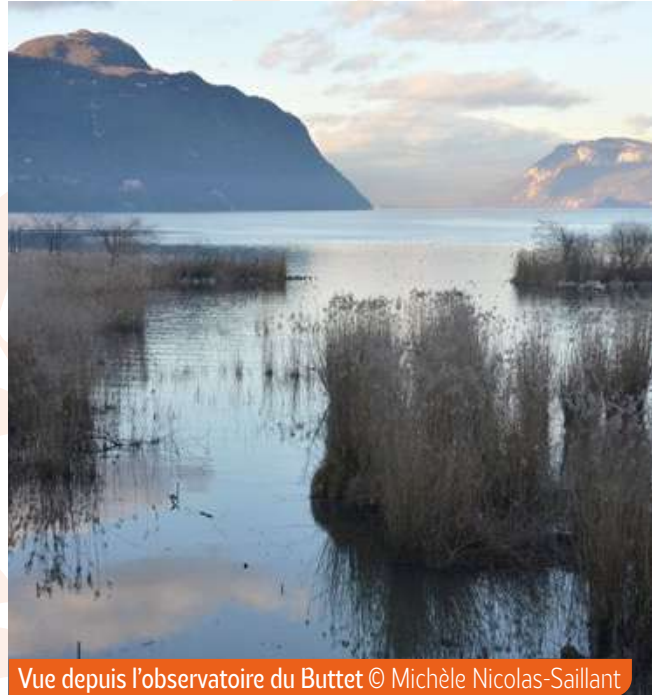
 Michèle Nicolas-Saillant, Bénévole LPO en Savoie

Tous les mercredis, qu'il neige, qu'il vente ou qu'il fasse un soleil de plomb, ils sont là, les drôles d'oiseaux.

Jumelles, longues vues, appareils photo et bonne humeur sont au rendez-vous. Ils comptent, ils recomptent, ils vérifient, ils comparent, ils écoutent, ils notent... et toujours ils espèrent voir et photographier l'oiseau rare, celui que personne n'a encore vu ici, celui qui viendra confirmer que maintenant ce n'est plus pareil. Ils n'ont pas tous le même âge, ni les mêmes connaissances, mais ils ont tous le même intérêt pour... les oiseaux.

Et quand les oiseaux se font rares, les discussions se font nombreuses, sur les spots à ne pas rater, sur les résultats des derniers comptages, sur les projets de sortie à organiser... Que vous ayez deux ans (accompagnés bien sûr) ou 102 ans, même sans vous inscrire vous serez le bienvenu du moment que vous arrivez à l'heure ! Et quand il n'y a plus de place, même en dehors de l'observatoire, il y a des lieux à explorer (le bras mort de la Leysse, Les Mottets, l'observatoire des Aigrettes).

Alors, n'hésitez pas à vous joindre à eux pour partager ce moment de vie... à l'Observatoire du Lac. ■



Vue depuis l'observatoire du Buttet © Michèle Nicolas-Saillant

LA LPO DE LA SAVOIE EXPOSE LE RÔLE ÉCOLOGIQUE DE L'ARBRE ET DES HAIES

 Dominique Secondi, Président de la LPO de Savoie



Stand au domaine Reinach © Dominique Secondi

Le CFPPA du domaine Reinach à La-Motte-Servolex accueille deux fois par an une manifestation centrée sur la vente de plantes, buissons et arbres destinés aux particulières et particuliers.

Les cèdres séculaires voient s'installer des exposants des multiples horizons de Rhône-Alpes dont le point commun est d'être dans une éthique qui délaisse les produits industriels pour produire des végétaux durables et résilients aux maladies.

Si la LPO promeut son réseau de Refuge, la possibilité de connaître des producteurs qui se rapprochent de ses valeurs est un plus à ne pas négliger. Les exposantes productrices et producteurs proposent des végétaux adaptés à des expositions et types de sols précis, leur professionnalisme permet d'argumenter les caractéristiques de leurs plantes. Nous avons pu tenir un stand avec les beaux roll-up sur le rôle écologique de l'arbre et des haies ainsi qu'avec les flyers des oiseaux des jardins.

Les aspects ludiques n'ont pas été oubliés pour les plus jeunes : fresque cherche et trouve et des jeux sur la forme des becs. Le public a pu s'informer sur les fonctions écologiques et les productrices et producteurs ont apprécié notre type de pédagogie. ■

UNE FORMATION SUR LES RAPACES À DESTINATION DES FORESTIERS DE LA RÉGION AURA

 Sylvain Ducruet, Technicien forestier ONF et formateur interne – Agence Savoie Mont-Blanc

Depuis 2022, une formation est proposée au personnel de l'Office National des forêts pour une meilleure prise en compte des rapaces dans la gestion forestière.

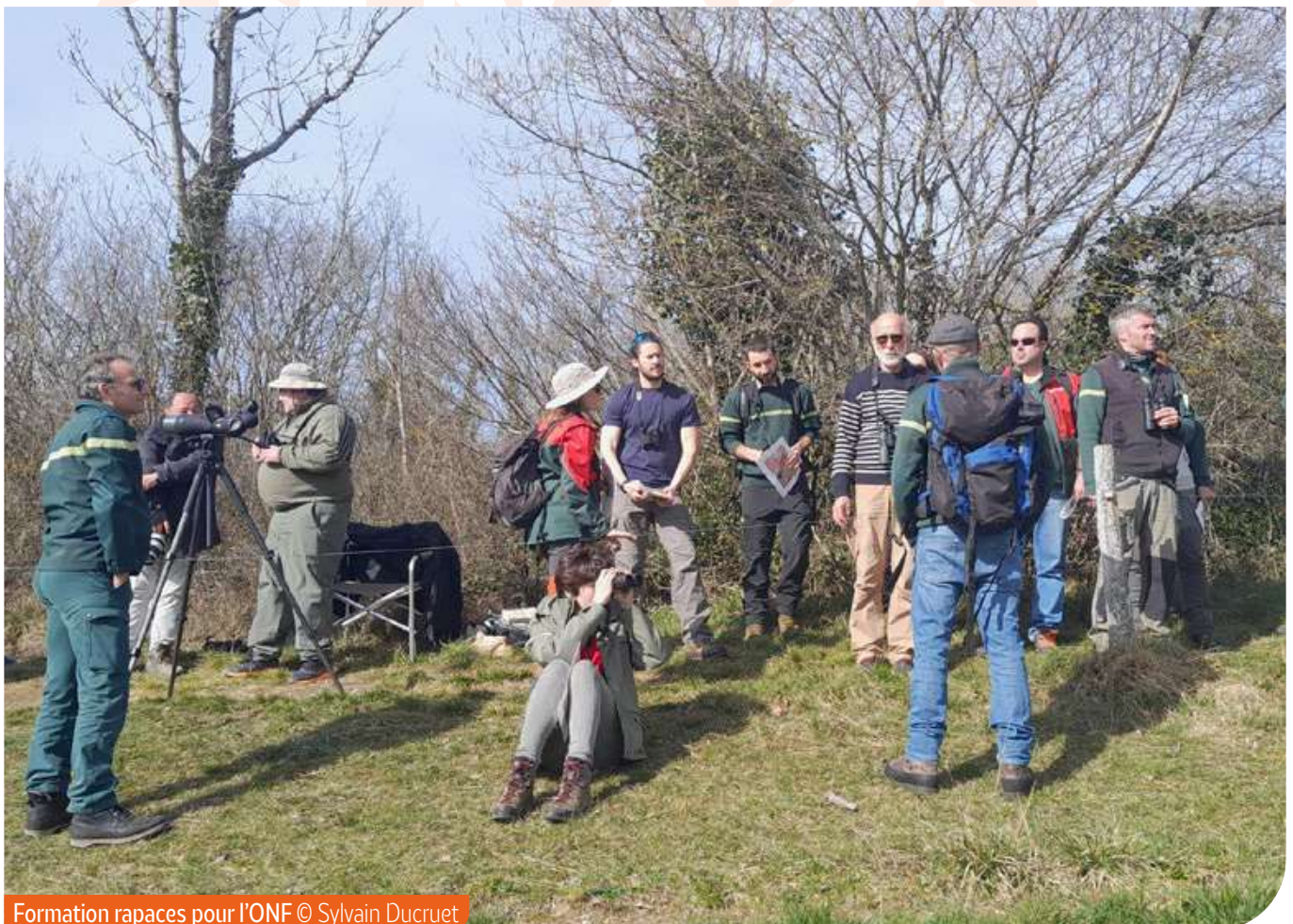
Le but de ce module, dispensé sur une journée au mois de mars, est d'intégrer les enjeux liés aux rapaces nicheurs de notre région. Pour ce faire, une quinzaine de volontaires est formée chaque année par deux collègues techniciens forestiers et membres du réseau avifaune de l'ONF, Sébastien Laguet et Sylvain Ducruet, en alliant à la fois la théorie en salle et la pratique sur le terrain.

Au cours de la matinée, les stagiaires abordent les différentes facettes de la connaissance des rapaces : description des espèces présentes en AuRA, écologie et menaces, identifications des moyens pour préserver la quiétude de ces oiseaux. Les actions à mettre en œuvre aux différentes étapes de la gestion forestière sont ainsi détaillées : remontées des données d'observations, localisation des sites de nidification, mises en œuvre des périmètres de non-intervention et des périodes de quiétude. Avec la modification physique des sites de nidification par la coupe d'arbres, le dérangement représente l'autre principale menace à écarter pour garantir le succès de reproduction. Les forestiers doivent ainsi veiller à ce que les interventions sylvicoles aient lieu en dehors

des périodes de nidification lorsqu'une parcelle forestière est concernée par une aire de rapace. Mais ils doivent également veiller à ce que d'autres activités humaines ne perturbent pas les oiseaux notamment les manifestations sportives d'ampleur en milieu naturel par exemple.

Durant l'après-midi, les stagiaires bénéficient ensuite de l'expérience des bénévoles de la LPO pour l'identification in situ des espèces de rapaces. Le site de Saint-Maurice-de-Rotherens, dans l'avant pays savoyard permet des belles observations au moment de la migration pré-nuptiale. Pascal Bresson, qui coordonne ici le suivi local, présente aux stagiaires le contexte et l'intérêt de ce site. Les caractéristiques « en vol » des oiseaux sont alors décrites en direct et permettent d'identifier les espèces migratrices : busard cendré, circaète Jean-le-Blanc, épervier d'Europe, milans noir et royal, mais aussi quelques espèces nicheuses locales tel que l'autour des palombes, la buse variable, les faucons crécerelle et pèlerin.

La connaissance des enjeux naturalistes reste primordiale pour pouvoir les intégrer dans la gestion multifonctionnelle qu'est chargée de mettre en œuvre l'ONF au sein des forêts publiques, afin d'allier production de bois, accueil du public, lutte contre le changement climatique et conservation de la biodiversité. ■



Formation rapaces pour l'ONF © Sylvain Ducruet

L'ENGAGEMENT DE GÎTES DE FRANCE SAVOIE AUX CÔTÉS DE LA LPO POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DANS LES LOCATIONS TOURISTIQUES

Philippe Durand, Bénévole LPO en Savoie

En 2021, Gîtes de France Savoie et la LPO de la Savoie se sont naturellement rapprochés pour unir leurs forces dans la promotion de la biodiversité au sein des hébergements touristiques.

Ce partenariat, fondé sur des valeurs partagées de respect des territoires, d'éthique commune et d'implantation locale, est devenu officiel le 29 novembre 2021. L'objectif : encourager la création de Refuges LPO au sein des gîtes et chambres d'hôtes de la région.

Ainsi, le programme Refuge LPO Établissement est désormais valorisé auprès des 1300 propriétaires affiliés à Gîtes de France Savoie, soit 2000 hébergements touristiques présents sur le territoire.

L'équipe salariée de Gîtes de France Savoie a suivi la formation « Biodiversité dans les jardins », leur permettant d'acquérir les connaissances nécessaires pour intégrer et promouvoir des pratiques écoresponsables lors des visites et des conseils offerts aux propriétaires et porteurs de projets.



Visite d'un Refuge LPO © Philippe Durand

Chaque année, de nombreuses communications sont envoyées aux propriétaires afin de promouvoir le partenariat. Des ateliers pratiques et des animations variées, tels que des ateliers de fabrication de nichoirs et de mangeoires ainsi que des visites de jardins de gîtes labellisés Refuges LPO, sont organisés. L'automne 2024 a marqué l'aménagement de la première mare au sein d'un hébergement situé à La Féclaz dans le cadre du programme Alpi'mares et la réalisation d'un chantier de plantation d'une haie dans le jardin d'une chambre d'hôtes de Bourg-Saint-Maurice. De quoi inspirer et diffuser les bonnes pratiques auprès des autres hébergeurs !



Visite d'un Refuge LPO © Philippe Durand



Fabrication de nichoirs et de mangeoires © Philippe Durand



Chantier de plantation d'une haie © Philippe Durand

L'expérience des voyageurs a également été travaillée grâce à la diffusion de ressources de sensibilisation à la faune et la flore locales. Des livres, jeux de société, jumelles et documents d'identification des oiseaux sont ainsi mis à disposition dans les hébergements.

Enfin, la création d'un groupe WhatsApp « LPO Gîtes de France 73 » favorise les échanges entre propriétaires. Ils y partagent leurs observations, conseils et événements autour de la biodiversité.

Les efforts se poursuivront en 2025, avec un programme d'actions et d'animations aussi riche et diversifié que les années précédentes, renforçant ainsi l'engagement en faveur de la nature et du tourisme durable en Savoie. ■

La LPO en Haute-Savoie

CLAP DE FIN POUR LE SUIVI DE LA MIGRATION À CHEVRIER

✂ Sati Boulicot et Tiphaine Causse, Spotteurs au Défilé de l'Écluse

La saison de suivi de la migration au Défilé de l'Écluse s'est terminée mi-novembre ; en voici un rapide bilan.

Les milans noirs ont ouvert le bal de la migration dès la mi-juillet. On en retiendra 941 pour la meilleure journée du 2 août. Les balbuzards pêcheurs et les cigognes noires, appréciés des observateurs, ont également offert des moments magiques aux observatrices et observateurs, souvent proches, créant beaucoup d'enthousiasme dans l'équipe.

Fin août, c'est l'heure des bondrées apivores. Ce rapace, réputé grand consommateur d'hyménoptères, quitte ses quartiers de reproduction européens dans une période très brève d'une à deux semaines. **Cette saison malheureusement, nous n'aurons pas pu profiter d'un passage intense pour cette espèce avec seulement 1274 individus, soit l'année la plus faible depuis le suivi salarié.** Les conditions météorologiques sur le pic de passage étaient globalement chaudes et peu ventées, cela a pour effet de ne pas concentrer le flux sur le défilé de l'Écluse mais haut sur le Jura ou plus loin sur le bassin genevois.

Les groupes de hérons cendrés et autres ardéidés se montrent également de plus en plus fréquents en août avec un pic de passage en septembre : quel plaisir de les voir nous survoler le matin et le soir ! Ces oiseaux sont des migrateurs nocturnes, cependant ils décollent très souvent le soir et finissent leur passage au cours de la matinée. Nous avons eu la chance d'apprécier des ambiances magiques lors du 28 août avec 167 hérons, également 70 grandes aigrettes et 104 hérons le 18 septembre ou encore 224 hérons le 29 septembre.

Bondrée apivore © Guillaume Allemand



Cigognes blanches © Barbara Forest

L'autre espèce phare de la transition août-septembre est la cigogne blanche : le grand voilier par excellence est parmi les oiseaux les plus appréciés du public. Il a pu être constaté une évolution croissante des effectifs de cette espèce depuis quelques décennies ; **celle-ci se porte très bien et la population européenne est en augmentation constante.** Le spectacle des groupes passant le plus souvent du côté Salève est toujours magique. Plusieurs pics journaliers se sont dessinés avec notamment 619 individus le 26 août ou encore 589 le 31 août.

Busards, faucons, milans, cigognes, balbuzards... le mois de septembre est celui de la diversité ! Les busards des roseaux nous ont offert des belles sessions cette saison, 45 le 1^{er} septembre, 48 le 6 septembre ou encore 39 le 29 septembre. En comparaison avec les dernières années, le total est plutôt élevé. Les balbuzards se sont montrés presque tous les jours, avec un pic journalier tardif de 9 individus le 30 septembre.

Début octobre, c'est maintenant le tour des milans royaux, buses variables, éperviers d'Europe et faucons crécerelles. Ils sont déjà omniprésents depuis quelques jours avec par exemple 1441 milans le 29 septembre et 1578 le 2 octobre. Les faucons crécerelles nous ont offert une journée exceptionnelle le 29 septembre : après une semaine de météo capricieuse, ce sont 504 individus qui ont défilé toute la journée **faisant de cette session la deuxième meilleure du site et l'une des meilleures à l'échelle française également.**

Quelques lignes pour les hirondelles également : **rappelons qu'il est difficile d'être exhaustif pour ces espèces du fait qu'elles peuvent passer de tous les côtés de la sphère.** Nous pouvons tout de même relever une tendance cette saison avec des effectifs très élevés pour les hirondelles de fenêtre mais relativement bas pour l'hirondelle rustique. Il est important de garder en tête le fait que ces espèces sont parmi les premières victimes des actions humaines. Les principales causes sont la disparition des insectes causée par l'utilisation excessive de pesticides ou encore la disparition de leurs habitats, les rénovations répétitives et les constructions modernes ne laissant aucune chance de nidification. Pour finir, le dérèglement climatique a causé la multiplication des phénomènes météorologiques pouvant parfois décimer des milliers d'individus. **Nous nous devons de produire des efforts pour la préservation de ces espèces et leurs milieux.**

La saison se termine le 18 novembre avec les derniers passages ; les milans royaux luttent contre le vent, dépassant les 17 000 individus. Un joli busard Saint-Martin égaye la fin de journée. Les observateurs profitent bien de ces derniers oiseaux car toutes les bonnes choses ont une fin et pour l'occasion le Jura enfile une superbe couverture de nuages sur ses crêtes, comme pour fermer le rideau. ■

Espèce	Effectif total	Pic de passage
Milan noir	6536	2000 le 11/10
Milan royal	17 082	941 le 2/08
Buse variable	9922	933 le 11/10
Bondrée apivore	1276	306 le 26/08
Faucon crécerelle	1204	504 le 29/09
Épervier d'Europe	1065	65 le 11/10
Cigogne blanche	4717	619 le 26/08
Héron cendré	2170	224 le 29/09
Grand cormoran	19 717	1486 le 29/09
Hirondelle de fenêtre	17 583	2716 le 21/09
Hirondelle rustique	15 035	1931 le 19/09
Guêpier d'Europe	972	265 le 7/09
Pigeon ramier	178 306	55 768 le 20/10


Total des oiseaux comptés en 2024 : **391 997**
Près de **1510 heures** de suivi

Cette année, Sati et Tiphaine ont assuré le suivi d'une main de maître ; une première pour eux sur le site du Défilé de l'Écluse. Nous les remercions chaleureusement, ainsi que Benjamin Bruno, notre bénévole coordinateur ; ils ont fait preuve d'un investissement sans faille ! Nous n'oublions pas non plus Martin Jeanmonod, stagiaire très prometteur et les bénévoles, trop nombreux pour être cités, qui ont participé un jour ou plus (parfois beaucoup plus !) au suivi.



Milan noir © Tilian Molnar

HERPÉTOFAUNE : BILAN DES ACTIONS 2024

 Baptiste Douteau, Chargé de mission à la LPO de Haute-Savoie

Encore une fois, nos bénévoles et nos salarié-e-s n'ont pas chômé en 2024 pour protéger reptiles et amphibiens. Voici un tour d'horizon d'une partie des actions menées en 2024 !

— Sites d'écrasement

À la fin de chaque hiver, les amphibiens, réveillés de leur léthargie hivernale par le redoux annonciateur des beaux jours, entament une migration massive les conduisant depuis leurs sites d'hivernage jusqu'à leurs sites de pontes : mares, étangs ou autres points d'eau... Avec un obstacle de taille : les traversées de route !

Les bénévoles du Groupe Herpéto s'organisent alors pour installer des filets le long des routes et collecter les amphibiens chaque jour.

Le tableau ci-contre présente le nombre d'amphibiens ramassés en 2024.

Comparés aux moyennes sur les 5 dernières années, ces effectifs sont en baisse. Des amphibiens avaient déjà commencé à traverser les routes au moment de notre mobilisation. Des ajustements de dates sur l'installation des filets sont à envisager, en lien avec ces hivers plus doux et des passages plus précoces.

À noter que 2024 marquait la dernière année du suivi à Cruseilles, la construction du passage à petite faune étant désormais achevée.

Concluons qu'il est essentiel d'envisager une solution pérenne pour préserver les populations d'amphibiens et leurs corridors de déplacement et que ces populations puissent se maintenir sans intervention humaine.



Passage à petite faune à Cruseilles © LPO AuRA

Site	Effectifs 2024	Espèces concernées
Bogève	Environ 500	Crapaud commun, grenouille rousse, triton alpestre
Cruseilles	Cruseilles	Crapaud commun, grenouille agile
Viry	50	Grenouille rousse, grenouille agile, crapaud commun, salamandre tachetée
Habère-Poche	108	Crapaud commun, grenouille rousse
Glacières Evires	834	Crapaud commun, grenouille rousse, triton alpestre
Ésery	863	Crapaud commun

— Les chantiers 2024

Plusieurs chantiers en faveur de l'herpétofaune ont été réalisés en 2024 avec divers objectifs.

- Ouverture de milieux et entretien de mares au Bois du Ban,
- Entretien de milieux ouverts, sur le site d'une ancienne carrière et d'une prairie sèche à Jonzier-Épagny,
- Entretien de milieux ouverts, de leurs lisières, arrachages de solidage et gestion d'une roselière au Domaine de Guidou,
- Restauration de mares à sonneur à ventre jaune à Groisy,
- Création de mares à vocation « biodiversité » sur plusieurs communes : Habère-Poche, Ayze, Etaux, Pringy, etc. (voir page suivante)

De nombreuses actions seront également organisées l'année prochaine en partenariat avec les collectivités, principalement la création et la restauration de mares et des plantations de haies.

— SOS Serpents

13 interventions ont été réalisées dans le cadre du dispositif SOS Serpents, à la suite de l'appel de personnes inquiètes de la présence de ces reptiles chez elles ou dans leurs locaux professionnels. Cinq cas ont nécessité un déplacement, le reste des conseils ayant pu être prodigué au téléphone.

Ces interventions ont concerné 3 fois des vipères, 8 fois des couleuvres, 1 cas pour des orvets, et le dernier cas pour un serpent indéterminé.



Une vipère dans une école © LPO AuRA

— Amélioration des connaissances

Quelques nouveautés de l'année 2024 :

- Le sonneur à ventre jaune : de nouveaux sites découverts à Habère-Poche et Saint-Jorioz.
- L'alyte accoucheur : une population découverte en amont de la vallée de l'Arve ; l'espèce est à rechercher sur l'ensemble de la vallée.
- La couleuvre tessellée a été observée sur Meillerie et Saint-Gingolph, elle est à rechercher dans les communes plus à l'ouest sur la rive du Léman.
- Peut-être un 4^{ème} site à crapaud calamite sur le département ? À confirmer !

Pas de données d'observation pour la vipère péliade depuis 2022 ; **l'espèce est à prospecter !** Quant à la salamandre noire, les prospections sont restées infructueuses, l'espèce n'a pas été observée depuis l'an 2000.

— Actions de sensibilisation

Plusieurs sorties ont été menées par les bénévoles et les salariés sur les thématiques suivantes :

- Animations sur les sites d'écrasements (Bogève, Habère-Poche) : conférences sur les amphibiens
- Animations scolaires : découverte de la vie de la mare, découverte des amphibiens (vallée des Usses, la Balme de Sillingy, lac du Môle, etc.)



Création d'une mare à Habère-Poche © LPO AuRA

— Formation reptiles

Pour la première fois, les herpétologues alpins ont proposé 8 séances théoriques et 8 sorties sur le terrain de janvier à juillet pour apprendre à connaître, reconnaître et prospecter nos amis à écailles. Un approfondissement devrait être proposé en 2025.



Sortie vipère formation herpéto © Jean-Jacques Rabillon

— Nouvelle liste rouge des amphibiens et reptiles d'AuRA

En 2023 et 2024, un travail de refonte des listes rouges des vertébrés a été mené à l'échelle de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes pour la première fois depuis la fusion des deux anciennes régions.

Les résultats (bilans, et tableaux simplifiés) sont disponibles en ligne sur le site de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB) :



Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes (amphibiens, reptiles et chauves-souris) ▶

ou flashez le QR Code !

Pour les espèces présentes en Haute-Savoie, on peut retenir :

Amphibiens :

- La salamandre noire « En Danger Critique » d'extinction,
- Le sonneur à ventre jaune « Vulnérable » à l'extinction
- La grenouille rousse, la grenouille agile et le crapaud calamite « Quasi-menacés » d'extinction

Reptiles :

- La vipère péliade « En Danger » d'extinction
- Le lézard des souches « Vulnérable » à l'extinction
- La vipère aspic, le lézard vivipare, la couleuvre vipérine « Quasi-menacés » d'extinction

Le Groupe Herpétologique des Savoie recrute. Vous souhaitez vous investir pour la protection des amphibiens et reptiles de nos départements ?

Contactez-nous à haute-savoie@lpo.fr ▶ ; la mobilisation sur les sites d'écrasement approche et c'est une parfaite occasion pour commencer à découvrir nos actions ! ■

INTERVIEW DU TRIMESTRE : CLAUDE GÉRY

Propos recueillis par Séverine Michaud, chargée de vie associative à la LPO de Haute-Savoie

Claude a rejoint nos rangs bénévoles il y a quelques années. Aujourd'hui, il répond à nos questions !

— Quand et comment a débuté ton intérêt pour la nature et la faune sauvage ?

Depuis l'enfance je suis attiré par la nature et la faune sauvage : les oiseaux, les papillons, la vie dans et autour de la mare... En 2012, j'écoute à la radio la création par la LPO et le MNHN du lancement de l'observatoire des oiseaux des jardins. Tout est parti de là, j'ai sorti les jumelles et acheté un guide ornitho. À l'époque sur les bords de la rivière Allier et proche de la réserve naturelle du val d'Allier, j'observe mes premières sternes pierregarins et naines, guêpiers d'Europe, milans noirs et royaux ainsi que les grues cendrées qui y hivernaient.

— Comment es-tu arrivé à la LPO en Haute-Savoie et quel est ton degré d'implication dans notre association ?

Arrivé fin 2016 en Haute Savoie, je vois sur le site internet de la LPO qu'une formation ornitho est ouverte à partir de septembre 2017. De là, prise de renseignement et inscription. Après 3 années (5 pour cause de covid), les principaux acteurs de la formation Thibault et Angélique ainsi que plusieurs bénévoles m'ont donné l'envie d'aller plus loin. Depuis je participe à quelques suivis, à la vie associative dont les Chouettes rencontres du printemps dernier, tenues de stands et sorties nature.



Claude Géry



Grand-duc d'Europe © Florian Barrot

— Quel animal sauvage ou quelle cause pour l'environnement t'importe particulièrement et pourquoi ?

La diminution de la biodiversité due à la perte des habitats favorables, la diminution de la ressource de nourriture, l'agriculture intensive, etc. L'humain qui ne se soucie que trop peu de son environnement et de la biodiversité qui l'entoure me conforte dans mon engagement.

— Peux-tu nous raconter une observation naturaliste particulièrement marquante pour toi ?

L'observation au col de la Colombière de l'arrivée d'un, puis deux, puis trois... jusqu'à une bonne vingtaine de vautours fauves à quelques centaines de mètres de mon lieu de pique-nique m'a permis d'assister à une curée en règle sur un cadavre de brebis. Quel spectacle, avec quelques frissons quand les vautours passent juste au-dessus comme pour me dire que je les dérange !

— Un message pour nos adhérentes et adhérents ? Pourquoi rejoindre la LPO ?

Merci pour votre soutien, venez nous rencontrer lors des réunions, des sorties et chantiers sur le terrain. Ce sont toujours des moments conviviaux et remplis de bonne humeur et surtout tous ensemble nous sommes plus fort. ■

HALLOWEEN AUX DRONIÈRES

 Lucien Moreau, Chargé de mission animation à la LPO de Haute-Savoie

Les animations Halloween sont tous les ans très demandées et la traditionnelle soirée à Cruseilles, en partenariat avec le Syndicat de Rivières des Usses, n'a pas fait exception !

Complète deux semaines à l'avance, quarante personnes étaient au rendez-vous le vendredi 25 octobre pour découvrir la faune des zones humides des Dronières avec deux de nos salariés et quatre de nos bénévoles : Madame Ombre, Maître Fantôme, Docteur Frayeur, Maléfique, Professeure Malice, et Professeur Nāzgulien. Peut-être saurez-vous les reconnaître derrière leurs costumes ?


La soirée s'est articulée autour de six cours de « sorcellerie » (sciences, motricité, chant, métamorphose, connaissance des espèces et potion) pendant lesquels nous avons transmis nos connaissances sur les milieux humides aux enfants comme à leurs parents. **L'accent a été mis sur les animaux considérés comme effrayants par beaucoup : araignées, insectes, chauves-souris, chouettes et hiboux...**

Un grand merci aux bénévoles pour leur aide précieuse et indispensable pour cette animation grand format, ainsi qu'aux participantes et participants qui ont joué le jeu en arrivant déguisés et qui ont bien mérité leurs bonbons ! ■

Halloween aux Dronières © LPO AuRA



6 TONNES DE TOURNESOL VENDUES EN 2024 !

 Séverine Michaud, Chargée de vie associative à la LPO de Haute-Savoie



Sittelle torchepot © Marie-Suzanne Mésonnier

L'opération tournesol de l'automne 2024 a encore une fois connu un véritable succès.

Chaque fin d'été, la LPO vous propose de réserver des sacs de tournesol distribués un peu avant l'hiver pour nourrir les oiseaux aux mangeoires.

6 tonnes ont ainsi été vendues cette année. Un record qui avait déjà été atteint... mais rarement égalé ! L'hiver précédent ayant été plutôt doux, nous avons estimé que beaucoup d'entre vous avaient gardé un peu de stock et nous avons été pris de court ; il a fallu repasser commande auprès de la coopérative François Cholat pour pouvoir atteindre un tel tonnage.

Les graines ont ensuite été distribuées au courant du mois de novembre dans divers points du département : Thonon-Bains, Sales, Fillinges, Viry et Domancy. Nous remercions chaleureusement Pierre Rebelle qui a repris la coordination de cette opération il y a deux ans, ainsi que les bénévoles qui ont rapatrié les graines à Domancy et Thonon pour les distribuer en dehors des magasins de la coopérative.

Malheureusement, les commandes arrivées après la date limite n'ont donc pas pu être honorées faute de sacs restants. **Mais peut-être cela augure-t-il une nouvelle vente record dans les années à venir ? ■**

DOMAINE DE GUIDOU : ARRACHER LE SOLIDAGE POUR PRÉSERVER LES ORCHIDÉES

✂ René Adam et Pascale Speh, Bénévoles LPO en Haute-Savoie

Nos bénévoles luttent contre le solidage, plante invasive présente au Domaine de Guidou. Retour sur quelques années de travail.

Le solidage géant est une plante invasive du continent nord-américain qui remplace nos plantes locales. Chaque année, un plant crée cinq rhizomes qui produiront cinq nouvelles plantes, ainsi que 20 000 graines dont 3 % germeront. Cette stratégie est implacable et érode la biodiversité locale.

Nous débutons l'arrachage en 2014 à Guidou au lieu-dit Les Bâches. Nous traitons une surface de 300 m² environ, mais l'année suivante des plants repoussent. **L'arrachage étant lié à la qualité de la terre, des plants cassent, les racines restent dans le sol et permettent la repousse.** Des graines germent aussi. Par conséquent, annuellement, nous recommençons par les surfaces déjà faites les années précédentes et seulement ensuite nous attaquons de nouveaux endroits. Malgré les difficultés et après onze ans de labeur, nous l'avons pratiquement éliminé sur environ 1 ha, soit 10 000 m². Toutefois, une surveillance minutieuse est à effectuer chaque année. Pour 2025, sur Les Bâches, il reste environ 5000 m² de solidages où aucune intervention n'a été effectuée.

Cela permet de préserver le peu de plantes locales qui reprennent leur place après la disparition du solidage. Ce travail a été bien récompensé cette année 2024, par la floraison d'une quantité impressionnante d'orchidées.



Piquetage des orchidées à Guidou © Monique Clerc



Ophrys eliator © Pascale Speh

À savoir entre avril et juillet :

- 461 *Anacamptis morio* (orchis bouffon)
- 281 *Neottia ustulata* (orchis brûlé)
- 67 *Dactylorhiza incarnata* (orchis incarnat)
- 22 *Orchis militaris* (orchis militaire)
- 90 *Anacamptis coriophora* (orchis punaise)
- 50 *Gymnadenia conopsea* en mai, 91 en juin (orchis moucheron)
- 13 *Ophrys apifera* (ophrys abeille)
- 412 *Ophrys eliator* (ophrys élevé)
- 46 *Epipactis palustris* (épipactis des marais)
- Quelques *Anacamptis pyramidalis* (orchis pyramidal)
- Quelques *Neottia ovata* (listère à feuilles ovales)

L'ophrys élevée (*Ophrys eliator*) est la principale orchidée ayant bénéficié partiellement de cette méthode de travail. En 2015, seulement 14 plants sont comptés.

À noter, deux orchidées rares dans la liste :

- *Ophrys eliator* (photo ci-contre), unique station de Haute-Savoie, et présente seulement dans trois départements de Rhône-Alpes et en Alsace. **Classée « quasi menacée »** sur la liste rouge de l'UICN, et cependant, pas protégée au niveau national, seulement en Alsace.
- *Anacamptis coriophora*, unique station en Haute-Savoie, **classée « quasi menacée »** sur la liste rouge de l'UICN, protégée au niveau national. ■

LES PROCHAINES SORTIES EN HAUTE-SAVOIE

Envie de bien commencer l'année ?
Partez à la découverte de la biodiversité
haut-savojarde avec nous !

— Vendredi 17 janvier

Groupe Jeunes : chauve-soirée !

Rendez-vous à 19 h 00 aux bureaux de la LPO à Chavanod.

— Samedi 26 janvier

Groupe Jeunes : les arbres en hiver

Infos et inscriptions à groupejeunes.haute-savoie@lpo.fr ▶

— Dimanche 2 février

Journée Mondiale des Zones Humides à Annecy

Retrouvez les bénévoles de la LPO pour découvrir les oiseaux de la roselière d'Albigny de 10 h 00 à 17 h 00.

Renseignements à haute-savoie@lpo.fr ▶

— Dimanche 2 février

Journée Mondiale des Zones Humides dans le Chablais

Nous vous proposons de découvrir les oiseaux d'eau d'hiver présents sur le lac Léman ou proche.

Renseignements et inscriptions à stephane.carr@gmx.com ▶

— Samedi 8 février

La forêt de montagne

Venez découvrir les principales essences de montagnes à Bogève.

Renseignements et inscriptions auprès de Michel Decremps à trithemis74@orange.fr ▶

— Samedi 8 février

Chantier amphibiens à Viry

Posons des filets le long de la route départementale pour empêcher l'écrasement routier !

Renseignements et inscriptions à haute-savoie@lpo.fr ▶


Retrouvez toutes les sorties sur :

auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/lpo-locales/haute-savoie/agenda ▶

Une pause bien méritée en chantier amphibiens ! © Luc Méry



L'AGENDA 2025 DES SORTIES DE LA LPO EST TOUT CHAUD !

 L'équipe de l'agenda des sorties

Il sort à peine de l'imprimerie et il vous attend déjà de pied ferme : notre agenda des sorties nature de l'année 2025 est enfin publié !

Sortie à la migration © Jérémy Calvo



Il regroupe les sorties nature donc, mais aussi les chantiers, conférences, événements, comptages... et les grands moments de l'association pour l'ensemble de l'année prochaine. Vous pouvez le retrouver directement dans nos bureaux, sur nos futurs stands... et vous n'êtes pas à l'abri de lui tomber dessus dans quelques magasins partenaires.

Pour celles et ceux qui préfèrent la consultation sur écran, toutes ces activités sont d'ores et déjà en ligne sur l'agenda de notre site internet :

auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/lpo-locales/haute-savoie/agenda ▶

Nous vous encourageons d'ailleurs à y garder un œil ; d'autres activités pourraient venir se rajouter au fur et à mesure de l'année !

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui, années après années, coordonnent et animent un agenda complet et varié pour vous permettre de découvrir et de contribuer à la protection de la nature haut-savojarde.

Au plaisir de vous retrouver à l'une de nos activités ! ■